

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. SEPTEMBRE

1786.

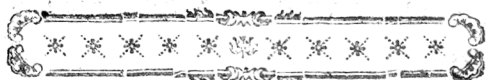
TOME CLXXV.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. SEPTEMBRE

1786.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Analyse des ouvrages de J. J. Rousseau de Geneve, & de Mr. Court de Gebelin, auteur du Monde primitif; par un Solitaire. A Geneve, chez Chirol; à Paris, chez la veuve Duchesne. 1785. 1 vol. in-8°. de 234 pag.

C E titre doit étonner ceux qui ont lu sans prévention les ouvrages de ces deux philosophes. Quoi, l'on pourroit faire une analyse des ouvrages de l'inconséquent & contradictoire Jean-Jacques? Je suis bien sûr que si on lui en avoit suggéré le projet à lui-même, il en eût ri comme d'une chimere.

A 2 E

Et pour ce qui est de Gebelin, qui auroit soupçonné que ses idées eussent un ensemble ? A travers tout son pédantesque étalage d'érudition, à travers ses conjectures, ses étymologies, ses recherches futiles du langage primitif, qui est-ce qui croira qu'il eût une doctrine à lui, & que non-seulement les neuf ou dix volumes *in-4^o*. qu'il a donnés, mais encore les trente ou quarante autres qu'il méditoit, eussent pour but quelque vérité, fausseté ou folie déterminée ? Qui se persuadera qu'il eût un système dont on pût rendre un compte précis, & se faire une idée juste ?... Dans quel sens est-il donc possible de nous donner l'analyse de ces deux écrivains ? C'est que dans les ouvrages de l'un & de l'autre, en écartant les déclamations, les figures, les sophismes, les conjectures &c, il ne reste qu'un petit nombre d'idées fausses & bisarres : ainsi, dans les Contes de Fées, un palais enchanté s'évanouit d'un coup de baguette, & à la place des jardins merveilleux que l'œil fasciné croioit appercevoir, il ne voit qu'une montagne aride & des rochers affreux. — Toute autre analyse, n'en déplaît au *Solitaire*, qui d'ailleurs apprécie très bien les délires des deux auteurs, n'est qu'un ouvrage d'imagination, un assemblage de combinaisons arbitraires & fausses qui marque plus de défaut d'œuvre & de stérile spéculation, que de justesse & de solidité d'esprit. " O pouvoir, ô ressources de l'imagination créatrice de l'homme ! (s'est écrié à cette occasion un écrivain judicieux) C'est elle

1. Septembre 1786.

5

„ qui trouve des rapports & des ensembles
„ dans les plus étranges bigarrures, tout com-
„ me elle divise & décompose les choses les
„ mieux unies. „

Ce qui devient presque plaissant, c'est qu'un partisan de Jean-Jacques a été grandement offensé de voir son héros mis en parallèle avec Gebelin. " Qu'ont de commun, dit-il, ces
„ deux hommes, dont l'un jouit d'une si
„ grande célébrité par ses ouvrages, & l'autre languit déjà dans le coin poudreux des
„ bibliothèques, malgré l'espèce de réputation qu'on veut lui faire, malgré les éloges qu'on publie en son honneur, malgré les marbres dont on a dessein de couvrir sa tombe, malgré même l'art qu'il a eu, de son vivant, de s'accrocher à des clubs littéraires, économistes, magnétistes, &c., qui pouvoient annoncer sa gloire; fou com-plet, digne de mourir aux orgies de Mesmer „ ? — Les amis de Gebelin, le comte d'Albon sur-tout * qui construit actuellement son mausolée, ne manqueront pas de repousser cette sortie.

* 1 Avril
1783, p. 509.
— 15 Juin
1784, p. 305.

On trouve dans cet ouvrage quelques anecdotes touchant Rousseau. " Jean-Jacques n'a jamais été de plus mauvaise humeur que lorsqu'on l'a laissé fort tranquille : irrité de la paisible obscurité où il vivoit à Paris, rue Platrière, il s'imaginoit être environné d'un peuple d'ennemis: si, dans ses promenades, il rencontroit un homme de mauvaise mine; si un invalide manquoit à lui ôter son chapeau, il en concluait aussi-tôt qu'il y avait

6 *Journal hist. & litt.*

une ligue redoutable formée contre lui: enfin déterminé à faire du bruit, à quel prix que ce fût, il composa son gros volume intitulé *Rousseau juge de Jean-Jacques*, & il se mit en tête d'aller lui-même le placer sur le grand autel de Notre-Dame le 24 Février 1776, espérant que l'éclat d'une démarche aussi solennelle feroit parvenir son manuscrit jusques sous les yeux du Roi, ce qui étoit, dit-il, tout ce que j'avois à désirer de plus favorable. Mais la tentative ne réussit pas, & le chagrin qu'il en ressentit, accéléra probablement sa mort. „ *

* 1. Août
1784, p.
474, 479.
— 15 Janv.
1785, p. 105.
— Son
art. dans le
Dict. hist.

Quant à Gebelin, on fait qu'il fut la victime du magnétisme. " Il s'imbiba de toutes parts, il s'impregna à longs traits de l'air vivifiant de ce fluide universel; il se crut guéri, & annonça sa guérison parfaite à ses souscripteurs, par une lettre du 31 Juillet 1783, avec le plus pompeux éloge du remède & du médecin: mais il se pressa trop; car cet homme parfaitement guéri, mourut l'année suivante sous les yeux & dans les bras du grand distributeur de la médecine universelle. „



Le même *Solitaire* vient de nous donner l'*Examen des systèmes de J. J. Rousseau de Geneve & de Mr. Court de Gebelin*, pour servir de suite à l'*Analyse de leurs ouvrages*. (A Paris, chez la veuve Duchesne). 1 vol. in-12. Cet ouvrage est divisé en 6 chapitres, qui

I. Septembre 1786.

7

sont terminés par une conclusion générale. On est presque fâché de voir l'auteur s'occuper encore de M^r. Gebelin, dont les visions sont déjà à peu-près oubliées ; mais on le voit avec plaisir réfuter les paradoxes du philosophe de Geneve, sur-tout la prétendue stupidité primitive de l'espece humaine, erreur qui lui est commune avec Gebelin, qui a été répétée par plus d'un écrivain, & qui est presque devenue le système à la mode *. Si l'on en croit J. J., ce n'est qu'après des milliers de siècles que le genre humain est enfin parvenu au développement de ses facultés intellectuelles & morales *par une suite de hazards qui n'auroient jamais dû arriver.* Mais, dit très-bien l'auteur de l'*Examen*, *si l'homme n'étoit pas fait pour développer ces facultés, pourquoi Dieu l'en a-t-il doué ?*

— “ Comment, dit-il ailleurs, ce philosophe espere-t-il nous persuader que des
” êtres qui de son aveu étoient bornés au
” seul instinct physique, aient en même tems
” été bons & heureux ? Quel rapport y a-t-il
” entre la stupidité & la bonté, entre l'im-
” bécillité & le bonheur, entre l'état des bê-
” tes & l'état d'innocence ? ces idées ne sont-
” elles pas incohérentes & disparates ? Com-
” ment en parlant de ces hommes qu'il dit
” lui-même avoir été *nuls, bêtes, stupides,*
” *imbécilles*, peut-il exalter avec enthousiasme
” leur antique simplicité, leur bonté ori-
” ginelle, leur innocence primitive ? Com-
” ment s'avise-t-il d'appliquer à des êtres pu-
” rement physiques, des expressions qui, dans
” tous les tems, ont été employées pour

* Février
1772, p. 79.
Cat.
phil. p. 186.

„ signifier des affections morales, des actes
 „ moraux, des impressions spirituelles ? Ja-
 „ mais a-t-on dit d'un Orang-outang qu'il
 „ est naturellement *bon & heureux, sage &*
 „ *simple* ? Jamais a-t-on parlé de son *anti-*
 „ *que simplicité*, de son *innocence primitive*,
 „ de sa *bonté originelle* &c. „ ? — Tout
 homme sensé conciliera avec le Solitaire, que
 „ l'état de stupidité dans lequel Jean-Jacques
 „ & M^r. de Gebelin font naître la première
 „ génération humaine, est un fait qui tient
 „ à rien, qui n'est appuyé sur rien, qui
 „ contredit toute l'antiquité, qui renverse
 „ toutes les idées que nous avons de la sa-
 „ gesse & de la bonté du Créateur, qui rompt
 „ la chaîne des générations humaines, qui
 „ dévoue notre espèce à la plus monstrueu-
 „ se ignorance, & qui, par toutes sortes de
 „ motifs, peut & doit être relégué dans le
 „ pays des chimères. „



*Preuves de l'authenticité de nos Evangiles ,
 contre les assertions de certains critiques
 modernes. Lettre à Madame de *** ; par
 l'auteur des Motifs de ma foi en Jésus-
 Christ. A Paris, chez Durand. 1785. 112
 pag. in-12.*

PEut-on n'admirer pas l'ordre de la Pro-
 vidence dans les remplacements & les
 substitutions, quand on voit des prêtres du
 Seigneur se glorifier d'une apostasie solem-
 nelle

nelie (a), d'autres faire les petits philosophes en rabats (b), des Solitaires d'un institut austere écrire des galanteries & des amourettes (c), & en même tems un homme du

(a) 1 Nov. 1781, p. 315 & suiv. — Voici l'apostrophe qu'une femme, dit-on, adressa un jour à un de ces êtres dégénérés & bâtards. « Vous croiez donc, Monsieur, que je » vais vous prendre pour un homme d'esprit, » parce que vous n'avez ni mœurs ni religion ? Détrompez-vous, de grace : je ferois la plus incrédule des femmes, que je n'aurois pour vous que du mépris. Etes-vous Turc, Monsieur ? arborez le turban. Etes-vous un de nos philosophes modernes ? osez le paroître, & jetez-là votre rabat. Que diriez-vous d'un militaire qui nous déclamerait sans cesse contre son régiment & contre le service du Roi ? Que ne laisse-t-il là son uniforme, & l'état qu'il annonce, s'il ne veut en remplir les devoirs ? Vous attendez sans doute un bénéfice par la protection de nos prétendus sages ? Mr. l'abbé, croiez qu'un hypocrite, un fourbe & un lâche qui trahit son état, est tôt ou tard un très-mauvais sujet aux yeux des deux partis. Avec une pension ou un bon bénéfice, tout en philosophant, prêchant, argumentant contre l'Eglise, vous n'en ferez pas moins, aux yeux des gens instruits, un petit ignorant qui devriez étudier votre théologie ; un véritable ingrat qui calomniez vos frères ; une espece de monstre qui plonge le poignard dans le sein d'une Mere que vous déshonorez, & dont vous volez chaque jour la substance. »

(b) 1 Oct. 1785, p. 239, 241.

(c) J'ai sous les yeux un petit *Conte* d'un R. P. **** imprimé par ses ordres & avec son nom, où il y a des tendresses qu'on trouveroit difficilement chez les poëtes pomponés &

monde, un grave & savant magistrat, entrer en lice contre les ennemis de la foi, rendre un compte public des *Motifs* de la sienne, & venger les livres dépositaires de la doctrine de J. C., des doutes qu'une fausse critique essaie de répandre sur leur authenticité ?

M^r. de Vouglans, très-connu par des ouvrages d'une jurisprudence profondément raisonnée (a) & un traité qui dans sa brièveté présente la plus démonstrative preuve du christianisme (b), réfute d'une manière victorieuse un paradoxe historique qu'avant Freret, Voltaire, & quelques autres incrédules modernes, personne, sans en excepter même Celse, Porphyre & Julien, ne s'étoit avisé de soutenir. Ces anciens philosophes n'auroient pas osé le faire, parce qu'à cette époque, il auroit été trop aisé de les convaincre d'imposture & de calomnie ; ils n'ont eu garde d'avancer que les 4 Evangiles avoient été fabriqués après coups, & qu'ils n'étoient pas l'ouvrage des 4 auteurs dont ils portent le nom. L'éloignement des tems, peut-être plus encore

& enrubannés qui enrichissent les étrennes raisonnées & les almanachs chantans de Paris. Ce qu'il y eut de plaisant & ce qui prouve qu'il en avoit grande envie, c'est que deux jours après l'impression de cet amoureux élan on découvrit que c'étoit un plagiat.

(a) Voyez les *Loix criminelles de France dans leur ordre naturel*. 1 vol. in fol. — 15 Sept. 1778, p. 103.

(b) 15 Juin 1776, p. 259.

encore l'ignorance & la témérité du siècle, ont fait avancer ces assertions. Mais elles ne peuvent que flétrir la logique & l'érudition de ceux qui les ont hasardées. " Ils avoient à prouver
la prétendue fabrication qu'ils imputent à
nos Evangiles; & au lieu de la prouver,
ils ne nous donnent sur ce point, que de
pures allégations, que de simples argumens
négatifs. Il y a plus: loin de prouver cette
fabrication, ils sont forcés de convenir
qu'ils ne peuvent même en assigner au-
cune époque. Moi, au contraire, qui n'a-
vois autre chose à établir que notre posses-
sion actuelle de ces mêmes Evangiles,
qui ne nous est point contestée, non-con-
tent d'avoir fait voir que cette fabrication
n'étoit ni prouvée, ni même vraisemblable,
j'ai encore rapporté des preuves particulières
de l'authenticité de ces mêmes Evangiles;
preuves les plus fortes, & en même tems
les plus simples qu'on puisse desirer en pa-
reil cas, puisqu'elles ne consistent pas seu-
lement dans une possession constante qui
remonte jusqu'aux premiers tems de l'E-
glise, d'après les témoignages même de
nos plus anciennes Ecritures, mais en-
core dans deux argumens également déci-
sifs, dont l'un se tire de l'accomplissement
exact des prédictions contenues dans ces
mêmes Evangiles, relativement aux mira-
cles & aux martyres qui se sont opérés en
confirmation de la doctrine qu'ils renfer-
ment; & l'autre se tire de la réunion de
deux faits avoués par nos ennemis actuels,

„ savoir, la conservation de nos Evangiles
 „ jusqu'ici, & la perte totale des autres Evan-
 „ giles qui avoient paru dans les premiers
 „ tems. „ (a)



Artis typographicæ querimonia. Plainte de la typographie contre certains imprimeurs ignorans qui lui ont attiré le mépris où elle est tombée : Poème latin, par Henri Estienne, second du nom, imprimeur de Paris du 16^e. siecle, traduit en françois par un imprimeur de Paris du 18^e. A Paris, chez Lottin. 1785. 36 pag. in-4^o. Prix 30 sols.

S I Henri Estienne a fait des plaintes très-vives contre les imprimeurs de son tems, regardé à juste titre comme le siecle d'or de la typographie, on peut juger ce qu'il diroit aujourd'hui, en voyant la plupart des auteurs beaucoup moins instruits que n'étoient alors un grand nombre d'imprimeurs, & des imprimeurs qui à peine savent l'orthographe de leur langue maternelle. Il est vrai qu'il s'en trouvoit déjà alors quelques-uns atteints de cette humiliante ignorance; mais c'étoit le petit nombre, & Henri croioit dire beaucoup

(a) Autres vues sur l'existence primitive, l'antiquité, l'authenticité, & la vérité des Evangiles, Mai 1770, p. 317. — 1 Oct. 1775, p. 489. — 1 Juin 1778, p. 179, — 1 Avril 1782, p. 475. — *Cat. phil.* 1777, p. 337.

coup en avançant qu'il y en avoit plus d'un. Son zele s'allumoit sur-tout quand il voïoit des imprimeurs qui ignoroient le latin; il les appelloit *malos artifices*, comme l'on voit par les vers suivans:

*Artifices appello malos (ne nescius erres)
Non quo vulgus eos more vocare solet;
Sed jejuna quibus doctrinæ pectora, quorum
Ad Latios aures fiat stupefacta sonos.
Artifices hos nempe malos ego conqueror esse;
Hos fidei artifices conqueror esse malos;
Ornamenta licet conquirant undique libris,
Quæ dare cumquæ potest ulla perita manus.
Namquæ quod humano mens est in corpore, quod
mens*

*Præstare humano corpore clausa potest:
Hoc opere in nostro præstat correctio (voci
Fas usum veteri sit tribuisse novum);
Hæc fugat a scriptis tenebras, lucemque reducit;
Una hæc cum mendis aspera bella gerit. (a)*

Du reste malgré la décadence de l'art d'imprimer,

(a) Le traducteur a rendu ainsi ces vers.
 " J'appelle ici mauvais artistes (ne vous y
 " méprenez pas) non ceux à qui le vulgaire
 " a coûtume de donner cette qualification ,
 " mais ceux dont l'ame est dépourvue de toute
 " connoissance ; ceux dont l'oreille se
 " dresse d'étonnement au son de quelques
 " mots latins. Voilà les typographes dont je
 " me plains, comme de méchans artistes, indignes
 " de confiance, quelque soin qu'ils
 " prennent de rassembler de toutes parts ce
 " qu'une main habile peut produire pour
 " l'ornement des livres ; car voiez ce que
 " l'ame est au corps humain, ce qu'elle
 " opere par son union avec le corps ; la même
 " chose se fait dans mon art par la *cor-*
 " *relation* (qu'on me permette cet ancien mot
 " dans

primer, nous avons encore des gens qui eussent mérité le suffrage du savant, exact & vigilant Estienne. M^r. Lottin traducteur de son poëme, & en même tems imprimeur, est certainement de ce nombre.

A cette occasion un homme bien judicieux a proposé de nouveau le problème sur l'utilité de la typographie, problème que nous avons déjà discuté *, & qui, vû les abus & les effets funestes toujours croissans, paroît devoir être résolu d'une manière peu honorable à cette invention ingénieuse. " Cet art, dit l'écrivain qui propose ce doute, a peut-être été plus nuisible qu'utile à la France; la multitude des livres est déjà un grand mal *. Que dire de la multitude des mauvais livres ? On n'a point assez observé que ce n'est point la disette de livres, mais la dépravation des mœurs qui introduit la barbarie. Les Grecs, lorsqu'ils perfectionnerent la poésie & l'éloquence, n'avoient guere d'autres livres que la nature & la société: les Romains, sous Auguste, n'avoient pas des bibliothèques bien nombreuses; tandis qu'au milieu de la grossièreté & de l'ignorance du bas Empire, on possédoit tous les trésors que la littérature

* 1 Août.
1779, p. 496.
— 1 Juin
1785, p. 180.

* 1 Mars.
1785, p. 323.
— 1 Janv.
1786, p. 59.

„ dans une acception nouvelle). C'est la correction qui écarte des écrits les ténèbres & y répand la lumière: elle seule déclare aux fautes la guerre la plus vive ". — Ces observations rappellent le mot de Mr. Godeau, pour qui c'étoit le paradis de composer, le purgatoire de revoir son ouvrage, & l'enfer de l'imprimer.

1. Septembre 1786.

15

littérature grecque & latine avoit accumulés pendant tant de siècles. „



Phædri, Augusti Liberti, fabularum libri V, cum notis gallicis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis Joannis de la Fontaine, juxta editionem Gabrielis Brotier. *A Paris, chez Barbou, impr. libr. rue des Marchands, 1785. vol. in-12 de 192 pag. Prix 18 f. en carton.*

TOut ce qui est le fruit des veilles de l'abbé Brotier jouit du suffrage de ce qu'il y a d'hommes judicieux dans le monde littéraire. Son *Tacite* fera époque dans ce siècle (a); son *Plutarque* condamnera à l'oubli tous ceux qu'on a publiés en même tems (b). Le P. Rapin (si les auteurs défunts prennent encore intérêt à leurs ouvrages) lui saura gré d'avoir préservé les *Horti* du rebut qu'effluent, dans ces tems de frivolités, tous les ouvrages qui honorent le

(a) Voyez TACITE (Cornelius) dans le Dict. Hist. — 1 Sept. 1783, p. 22.

(b) Cette édition des œuvres de Plutarque, qui dans sa totalité doit comprendre 24 vol. in-8°. dont la plupart paroissent déjà, est faite en société avec Mr. Brotier neveu *, Mr. Vauvilliers, Mr. Simonet &c. — En même tems il en paroît une autre édition à Paris, chez Bastien en 12 vol in-4°. & in-8°.

* 1 Août
1786, p. 519.

goût & la raison (a). On a cru devoir approprier son édition de Phédre à l'usage des colleges; il eût été bien difficile de suivre un meilleur modele. On a bien fait sur-tout de joindre aux Fables de Phédre celles que la Fontaine en a imitées, comme l'a pratiqué M^r. l'abbé Brotier, à qui nous devons l'idée de ce parallele. “ Je ne
 „ prétends pas (dit cet homme véritablement savant & qu'on doit à tant d'égards distinguer des bruians charlatans du jour qui usurpent ce nom) juger entre Phédre & la
 „ Fontaine : mais en rapprochant ces deux
 „ écrivains admirables, je crois présenter la
 „ plus belle des Poétiques, celle de l'exemple. Ils ont été l'un & l'autre la gloire de
 „ leur siecle : chacun a son caractère original. On voit, dans l'un, le goût sévère
 „ de l'élégance romaine, & dans l'autre, l'enjouement naturel de la gaieté françoise.
 „ S'il n'y a rien qu'on puisse ajouter à Phédre, il n'y a rien qu'on veuille retrancher
 „ dans la Fontaine. Voilà les deux règles du
 „ Beau, les plus vraies & les plus infaillibles. „

(a) 15 Août 1783, p. 582. — RAPIN, dans le Dict. Hist.





Dissertation historique & critique, où l'on prouve évidemment que le mot insuperabiliter, du passage subventum est, au traité de Corptione & Gratiâ, chap. 12, n'est point de saint Augustin; & que le mot inseparabiliter en est la véritable leçon. Par Mr. de Montvallon (a). A Avignon 1785, & se trouve à Liege, chez Lemarié. Broch. de 46 p. Prix 8 sols de Fr.

Dans le tems (& ce tems n'est pas encore fini) où l'on disputoit sur un passage, sur un mot d'un tel ou tel docteur, pour combattre les décisions de l'Eglise universelle *, certaines gens avoient une confiance toute particulière dans un passage de St. Augustin, où l'étourderie typographique, peut-être aussi quelque symptôme de secte, avoit substitué le mot *insuperabiliter* à celui d'*inseparabiliter*. Ce que c'est qu'une lettre pour l'esprit de parti! L'homme solide tient à des objets plus invariables & plus vrais. Une lettre, un livre quelqu'il pût être, fût-il écrit de la main des Anges *, n'affoibliront jamais son attachement au grand arbre de l'Eglise, revêtue de la sanction de Dieu & assurée de

* Dern.
Journal p.
616.

* *Licet
Angelus de
coelo evan-
gelizet vo-
bis præter-
quàm quod
evangeliza-
vimus vo-
bis, ana-
thema sit.
Gal. I. 8.*

(a) Il paroît qu'il faut écrire *Montvalon*. Son fils, André Barrique de Montvalon, conseiller au parlement d'Aix, est aussi auteur de plusieurs dissertations estimées.

I. Part.

B

tous les secours de sa Providence. Mais le frêle appui de l'erreur ne soutient pas les regards de la lumière; il se dément en lui-même, & en confondant dans sa chute les conséquences qu'on en tiroit, il couvre ses partisans de la honte d'une extravagante crédulité & dans le principe & dans le résultat de leur confiance.

Un illustre magistrat/instruit que l'altération d'un texte de St. Augustin, alimentoit l'esprit de dispute chez des gens auxquels la simplicité de la foi & l'autorité de l'Eglise ne suffisoit point, & que le mot *insuperabiliter*, qui dans le fonds n'exprimerait que l'inutilité des obstacles extérieurs, étoit tourné contre l'effort de la liberté humaine, prouve jusqu'à l'évidence que le texte primitif porte *inseparabiliter* & marque précisément l'impossibilité où nous sommes de nous passer de Dieu dans la consommation de notre salut. Il démontre cette assertion d'abord par la foi des manuscrits les plus authentiques, & par la corruption de ceux qui portent une leçon différente; ensuite par l'ensemble & tous les rapports du passage où ce mot se trouve.

En rendant justice à l'érudition & aux vues saines du savant magistrat, il faut applaudir aussi au zèle & aux intentions éclairées de l'éditeur qui reproduit une dissertation justement estimée & devenue extrêmement rare.



La religion défendue, contre l'incrédulité du siècle. Contenant un précis de l'histoire sainte, précédé de quelques questions relatives au but de cet ouvrage. A Paris, rue & hôtel Serpente; à Liège, chez Lemarié, 1785. 6. vol. in-12. Prix 15 liv.

Nous avons fait connoître l'auteur en rendant compte d'un autre de ses ouvrages *; il soutient dans celui-ci l'idée qu'il a donnée de la sagesse de ses principes. Avant de réfuter les erreurs philosophiques en matière de religion, il détruit les diverses hypothèses physiques ou historiques qui paroissent venir à l'appui des attaques livrées au christianisme. L'excellence de l'homme sur la brute; les révolutions chimériques du globe; le prétendu déplacement de la mer; l'antiquité de la Chine, la théorie imaginaire des volcans &c. Tout cela est discuté avec la justesse (a) & le développement convenables.

* 15 Sept.
1783, p. 102.

En parlant des hypothèses de Mr. de Buffon,

(a) Il y a cependant quelques réflexions défectueuses. Comme lorsque l'auteur regarde l'opinion de Descartes sur le mécanisme des brutes, comme propre à établir le même mécanisme dans l'homme. Il ne réfléchit pas que l'homme se sentant lui-même, se connoissant par le témoignage intime de la conscience, par l'ineffable *moi*, ne peut jamais admettre une telle conséquence.

son, l'auteur dit avec autant de politesse que de jugement. " Immortelles comme lui, & je le crains fort, les erreurs de ce grand homme passeront à la postérité la plus reculée, & nos neveux, trop favorablement prévenus en sa faveur, auront peine à s'en défendre, si la Vérité éternelle, qui veille au soutien de sa gloire, ne conserve avec les ouvrages de cet aimable historien de la nature, les *Helviennes*, ou *Lettres provinciales philosophiques* *, & le *Monde de verre* de l'abbé Royou (a), qui mettent en évidence les faillies de l'imagination de ce célèbre auteur. „

* 1 Sept.
1781, p. 3.

Quand l'auteur traite directement des matières religieuses, il est également sage, solide, judicieux, érudit, & riche dans tous les moyens qui assurent la victoire. Il seroit à souhaiter qu'il fût un peu plus ferré, plus rapide, plus ferme dans sa marche. Dans toutes les discussions qui lui sont communes avec le célèbre auteur des *Lettres de quelques Juifs &c*, on s'apperoit sans peine que la supériorité

(a) Ce *Monde de verre* contient d'excellentes réflexions, & pour le *ridiculum acré* je n'ai garde de lui préférer l'essai que j'ai hasardé sur le même objet; mais pour le fonds des choses, quoique généralement bien vues, il est souvent en défaut. J'ai consigné quelques-unes de ces inexactitudes dans deux lettres que j'ai écrites à l'auteur dans le tems; je ne doute pas qu'il n'ait eu l'honnêteté & la bonne foi de les employer dans les éditions postérieures, s'il s'en est fait (ce que j'ignore). En tout cas, j'offre ces observations à quiconque voudra en faire usage.

1. Septembre 1786.

21

périorité dans cette espece de tactique reste à M^r. l'abbé Guénée.

A la fin du 1^{er}. volume on voit un très-petit Errata, qu'on pourroit aisément augmenter. P. ex. P. 119, la Mer rouge est séparée de la Méditerranée par l'*Ile* de Suez, lisez *isthme* de Suez. — P. 196 le *Lionnois*, lisez le *Lyonnois*. — P. VI de la table, *Rachelle* lisez *Rachel*. — P. VIII *Histoire de Job* p. 482, lisez p. 382 &c.



Sechs Streit-Sätze über die Fasten- und Abstinenz-Gebothe, verfasst von einem Paderbornischen wider einen Mainzer Theologen. Aus dem Latein ins Deutsche übersezt. A Paderborn, & se trouve à Luxembourg, chez l'imprimeur du Journal. 1786. Broch. in-12 de 134 pag. Prix 1 liv.

Bonne & fidelle traduction d'un savant traité sur le jeûne & l'abstinence, publié en latin par un théologien orthodoxe, zélé pour les anciennes loix de l'Eglise & la précieuse uniformité catholique *. Le traducteur a placé çà & là quelques notes qui renforcent les raisons tout-à-fait victorieuses de l'humble religieux, raisons qui prennent un nouvel éclat dans sa modération & sa modestie, vertus admirablement contras-

tes

* 15 Avril
1786, p. 576.

tes avec la vanité, la présomption, la suffisance & la morgue de ses adversaires. (a)



Acta selecta Ecclesiæ Augustanæ. Accedit synopsis episcopaliū decretorū per eandem ecclesiam a tempore Concilii Tridentini usque in præsentem annum promulgatorum. Collegit Jos. Ant. Steiner. A Ausbourg, chez Rieger, & se trouve chez l'imprimeur du Journal 1785. 1 vol. in-4^o. de 420 pag. Prix 5 liv. 10 sols br.

PLus les ouvrages d'érudition contrastent avec la dissipation & la légèreté du siècle, plus ils sont précieux aux gens qui savent distinguer les fruits de la réflexion & de pénibles recherches, d'avec les productions du caprice & ces petits plagiats mal déguisés que l'ignorance prend pour des découvertes. L'église d'Ausbourg tient un rang trop distingué dans la hiérarchie germanique pour ne pas intéresser le lecteur chrétien par la lecture de ses annales, de ses réglemens, de sa discipline, & des rapports divers avec la

(a) J'aurois bien mauvaise grace de me plaindre des injures de ces Messieurs de Mayence, après toutes celles qu'ils ont dites au théologien de Paderborn. Je dois au contraire me féliciter de n'être pas plus mal partagé que des gens qui valent beaucoup mieux. —: Août 1786, p. 544, & autres cités *ibid.*

1. Septembre 1786. 23

grande & universelle Mere des Chrétiens, l'Eglise catholique. L'on doit savoir gré à M^r. Steiner d'avoir rassemblé tout cela, & réuni l'exactitude chronologique à la fidelle narration des faits. Dans le tems où une secte inquiete, artificieuse, intrigante, travaille à dénaturer les annales de l'Eglise pour amener la doctrine & le rit chrétien au plan de destruction qu'elle poursuit avec un acharnement infernal, on ne sauroit trop recueillir & publier tout ce qui est propre à la confondre.



P. Augustini Krazer, Ord. Præd. de apostolicis necnon antiquis Ecclesiæ occidentalis liturgiis. Liber singularis. *A Ausbourg chez Rieger, & se trouve chez l'imprimeur du Journal 1786. 1 vol. in-8^o. de plus de 700 pag. Prix 5 liv. 10 sols br.*

R Ecueil précieux qui avec l'impression de la piété porte celle de la plus vénérable antiquité, où l'on voit comment, à dater de la naissance même de l'Eglise, s'est formé, par des additions successives, le corps de ses liturgies, & particulièrement de celle de Rome, la plus majestueuse & la plus touchante de toutes, devenue enfin celle de toute l'Eglise catholique, si on excepte les Grecs unis qui conservent leur rit; où l'on voit comment, par une concordance admirable, elles expriment toutes la même croyance, célèbrent les mêmes mystères, portent l'empreinte

preinte du même esprit ; & dès-lors combien il seroit dangereux de les réformer ou de les mutiler, comme les novateurs l'ont fait & comme tout récemment encore d'imprudens spéculateurs l'ont proposé : puisque dans leur ensemble elles forment un argument de fait, où les sectaires de tous les siècles ont trouvé leur condamnation. (a)



Zeitsaden für die deutschen Vorlesungen über die Pastoraltheologie 2c. *Direction pour ceux qui suivent les leçons allemandes de théologie pastorale.* Par Mr. *Giftschütz* A Vienne, & se trouve chez l'imprimeur du Journal 1786. 2 vol. in-8°. Prix 4 liv.

LA théologie pastorale est proprement la science des pasteurs, c'est la connoissance pratique de leurs devoirs, l'ensemble des règles

(a) 15 Sept. 1785, p. 107. — Dern. Journ. p. 616 — La *Vie* du cardinal Ximenez fournit un trait qui montre combien ce grand homme étoit persuadé de cette importante observation. La liturgie mozarabique, longtems en usage dans l'Espagne, aiant été dans le cours du XIe. siècle échangée contre la romaine, étoit en danger d'être oubliée ou perdue, lorsque Ximenez s'occupa de sa conservation. Non-seulement il en fit faire une édition magnifique, mais il fonda une collégiale où elle fût éternellement en usage. *Ne tantæ antiquitatis*

1. Septembre 1786.

25

gles qui doivent diriger leur charité & leur zèle. On voit par-là que ce mot qui a un air de nouveauté, & dont on fait depuis quelque tems un fréquent usage, désigne une chose très-ancienne, sur laquelle nous avons d'excellens ouvrages en tout genre, & qui a de tous tems fait l'objet des études des ministres du Seigneur.

On trouve dans cette *Direction* de bonnes observations, bien déduites & d'une utilité reconnue. L'auteur a des connoissances & les emploie avec discernement. On fera surpris néanmoins de le voir suggérer par préférence les livres des Protestans, dans les matieres même où les Catholiques ont excellé & où nous avons les plus lumineux ouvrages écrits ou traduits dans toutes langues. Mais peut-être l'auteur est-il Protestant (a), & dans ce cas la préférence qu'il donne aux écrivains de sa communion, n'a rien d'étonnant.

Quoiqu'ennemi

antiquitatis ritus (dit le P. Krazer) omnino interiret, *Missale & Breviarium mozarabicum novis caracteribus recudi jussit, instituto sacerdotum collegio qui divina officia & missarum solemnia hocce ritu celebrarent.*

(a) Ce qui porte à le croire, c'est qu'en parlant de l'enseignement de la religion (p. 215) il veut que *non content d'observer à l'égard des Protestans l'édit de tolérance, on distingue encore les opinions des modernes de celles des anciens.* Mais les opinions ne sont pas un objet d'enseignement *pastoral*; & en fait d'affertions dogmatiques, les Catholiques anciens & modernes sont parfaitement d'accord... Il y a encore quelques remarques de ce genre, où je n'ai peut-être pas saisi le sens de l'auteur.

Quoiqu'ennemi de la superstition & du fanatisme, il nous donne pour un chef-d'œuvre de catéchisme celui de Mésenguy, où les farces de St. Médard sont annoncées comme des merveilles de la Toute-Puissance divine (a). Cela n'est pas bien conséquent ; l'auteur ne l'est pas toujours, & embrasse néanmoins des matières où l'on ne sauroit trop l'être.

- (a) Mr. Lauber dans sa *Theologia pastoralis* nous renvoie à la même source * ; il fait l'éloge d'un grand nombre d'auteurs qui parlent de ces indécences avec le même respect religieux, & qui présentent d'ailleurs plus d'un trait de l'esprit de secte *. Il est à croire que vu la multitude des livres que le but de son ouvrage l'obligeoit de citer, il n'a pas été à même de les lire avec l'attention convenable, & d'en posséder suffisamment l'esprit pour les suggérer avec assurance aux jeunes théologiens. — Quant à la *Moral-Theologie* qui court sous son nom depuis 1784. 2 vol. in-8°. il y des choses si extraordinaires, que je suis persuadé ou qu'elle n'est pas de lui, ou qu'on y a fait des additions de la plus calomnieuse méchanceté. Dans l'un & l'autre cas il me faudra gré d'avoir protesté en son nom contre cette injurieuse attribution. — L'auteur, quelqu'il soit, ne s'accorde pas avec les *geistlichen Sachen*. Il ne veut pas de la distinction (vaine ou solide, peu importe) des loix de l'Eglise universelle *muables* ou *immuables* * ; il prétend que toutes sans exception sont à la merci des caprices de chaque évêque en particulier. — Tandis que les *geistlichen Sachen* ne veulent faire abroger le célibat ecclésiastique que par une église nationale *, celui-ci demande précisément que le prêtre soit en état de nourrir des femmes & d'éduquer des enfans
- * 15 Mai 1783, p. 437.
- * 1 Juin 1784, p. 180.
— 1 Janv. 1786, p. 24.
- * 1 Août p. 550.
- * *Ibid.* p. 552.



En jettant un coup d'œil sur le Journal du 15 Juin 1776, p. 237, où il s'agit de Sénèque, j'ai vu que je n'avois pas assez tempéré les éloges donnés à ce philosophe, & que je m'étois élevé avec trop de confiance contre ceux qui le peignoient d'une manière peu favorable. Prévenu encore du témoignage de St. Jérôme qui le regardoit comme Chrétien & comme disciple de St. Paul; arrêté par le doute de quelques critiques qui hésitoient à rejeter comme apocryphe la correspondance de cet Apôtre avec le prétendu catéchumène, ou qui en la rejettant telle que nous l'avons aujourd'hui, croioient cependant qu'elle avoit existé *; frappé de l'excellence de plusieurs de ses maximes, & enfin trop occupé du panégyrique que j'avois sous les yeux, je conviens franchement d'avoir excédé en louanges. Après avoir mieux approfondi la chose, j'en ai jugé avec plus de vérité; comme on peut voir dans l'article *Sénèque* du nouveau *Dictionnaire historique*. Il est toujours vrai que Sénèque ne doit pas être entièrement confondu avec cette tourbe de bavards, que l'antiquité prenoit tout bonnement

* *Ibid* p. 240.

fans (*Weiber zu ernähren und Kinder zu erziehen*).
 — Son grand argument contre le célibat est qu'il est moins difficile de convertir la ca... d'un soldat que celle d'un pr... — La logique, la décence, la gravité théologique disputent dans cet ouvrage à qui l'emportera.

nement pour de grands docteurs en morale ; ses écrits ont plus d'élevation , de suite , de nerf , & quelquefois une teinte des maximes évangéliques déjà répandues dans toute la terre (a) ; sa conduite plus de dignité & de décence : mais de grands vices & de grandes erreurs balanceront toujours chez les hommes instruits ses titres à l'admiration & à l'estime de la postérité. Le moyen sur-tout de croire qu'il ait été Chrétien , quand on réfléchit qu'au rapport de Tacite , il prit , avant de mourir , de l'eau du bain , en arrosa les spectateurs , en disant qu'il faisoit ces libations à Jupiter le libérateur ? D'ailleurs les paroles pleines de faste qu'il prononça avant de mourir , son exhortation à Pauline pour l'engager à se tuer elle-même , contrastent étrangement avec la mort d'un Chrétien. “ Quel
 „ Chrétien , dit le continuateur de Rollin ,
 „ qui mettoit son sage au dessus de Dieu ,
 „ par la raison que Dieu tire sa perfection
 „ de sa nature , & que le sage ne doit la sien-
 „ ne qu'à son choix libre & volontaire ! *Est*
 „ *aliquid quo sapiens antecedit Deum : ille*
 „ *naturæ beneficio non timet , suo sapiens.*
 „ Ep. 53 „ On trouve plusieurs passages de Sénèque qui renferment la même impiété , re-
 cueillis

(a) Les élever au dessus de tout ce qu'ont écrit les moralistes anciens & modernes , comme fait l'auteur de l'*Analyse* * , c'est une exagération ridicule. En rapportant ce passage , j'ai négligé d'en faire la réfutation.

* *Ibid* p.
 243.

I. Septembre 1786.

29

cueillis par M^r. Duguet, *Jesus-crucifié*, t. II. C. 3. p. 106. M^r. Jenyns a eu raison de dire dans son excellent traité de l'*Evidence du christianisme*, que des criminels publics & avérés sont moins éloignés des lumieres de l'Evangile, que ces hommes vains & présumptueux qui affectent le nom de sages. (a)

(a) *Amen dico vobis, quia publicani & meretrices præcedent vos in regnum Dei.* Matth. 21.

— Apprenons avant toutes choses, dit Mr. Bossuet, à n'être pas éblouis des belles qualités qui ne rendent pas meilleur, ni des vertus dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché & l'impénitence & qui em-
pêchent l'horreur salutaire que l'ame péche-
resse auroit d'elle-même ». *El. fun. d'Anne de Cleves de Gonzague.* — 15 Sept. 1779, p. 105. — Que le calomniateur forcené des Chrétiens, le corrupteur de l'histoire, Gibbon*, connoît peu l'esprit de l'Evangile lorsqu'il prétend que Sénèque, l'esclave Epictète, Marc Aurele, &c, en eussent embrassé la doctrine si elle avoit été divine ! O que ces sages orgueilleux & suffisans, que ces hommes vertueux par parade & par ostentation, étoient loin de celui qui bénissoit l'Eternel de leur avoir refusé les lumieres des simples ! *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli & terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus & prudentibus, & revelasti ea parvulis.* Matth. XI. 25.

* 15 Janv.
1785, p. 98.





*Fragment d'une épître aux auteurs du Journal
de Paris, qui peut être adressée à beau-
coup d'autres.*

* 15 Avril
1776, p. 563.
— 15 Janv.
1781, p. 96.
— 1 Avril
1783, p. 507.
— 1 Avril
1786, p. 549.

P Alseubleu, Messieurs du Journal,
Il faut qu'enfin je vous le dise :
Dans Paris on se scandalise,
Et le murmure est général.
Vous ouvrez un champ trop banal ;
A la jactance, à la méprise.
Pour contenter l'ambition
De quelques habileurs d'importance,
Votre dangereuse indulgence *
Met tout dans la confusion.
Vous daignez appeler science
La moindre compilation ;
Vous titrez d'érudition
La bavarde reminiscence ;
Vous nous donnez pour bienfaisance
Des actes d'ostentation ;
Et le plus petit lampion
Dont *Quinquet* éclaire la France,
Chez vous prend fierement le nom
De physique & d'expérience.

Mais ce ne sont point tous vos torts ;
Votre cruelle courtoisie
En a, je crois, de bien plus forts ;
C'est d'oser souvent, sans remords,
Mettre à l'article *Poesie*
Ces vers dont on nous rassasie,
Et qu'on doit mettre au rang des morts.



Histoire du Luxe.

Le luxe un jour naquit de l'abondance :
Chacun se réjouit, on le trouvoit charmant ;
Mais on eut un pressentiment
Qu'on se repentiroit de la jouissance.
Enfant, il fut criard ; jeune, il fut libertin :

1. Septembre 1786.

31

Le tems développa son méchant caractère ;
A ses vices bientôt il ne mit plus de frein,
Et finit par tuer sa mere.

Ne croïez pas que le brutal
Ait longtems joui de son crime ;
De sa rage lui-même il devint la victime,
Et mourut dans un hôpital.

On reconnoit ici l'ingénieux auteur du
conte *Bonheur & Malheur*, 15 Nov. 1785,
p. 420. — Diverses réflexions sur le luxe,
15 Juillet 1783, p. 399.



Lettre à l'auteur du Journal.

*D*epuis dix ans que je suis un de vos lecteurs, je vois que vous vous faites un plaisir de répondre aux différentes questions que l'on vous propose: oserois-je vous prier de donner à la mienne une petite solution? Nous lisons dans St. Matth. xii v. 40: Comme Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le fils de l'homme sera trois jours & trois nuits dans le sein de la terre. J'ai eu beau prendre les jours soit naturellement, soit civilement (le jour civil commençoit alors au coucher du soleil), je trouve à la vérité que le Sauveur du monde a été dans le tombeau trois jours, c'est-à-dire, une partie du Vendredi, tout le Samedi, & le commencement du Dimanche: mais je ne puis y trouver les trois nuits.

J'ai l'honneur d'être &c.

J. B. D. Curé de H.

RÉPONSE. Ceux qui sont arrêtés par cette difficulté ont deux explications à leur choix.
1°. Le jour naturel est composé de 24 heures & comprend avec le tems où le soleil est sur l'horison, le tems de la nuit, c'est un tout indivisible que les Grecs appelloit *νοκθημερον* comme qui diroit un *nuit-jour*. Dans ce sens

il est vrai de dire que le corps du Sauveur est resté dans le tombeau τρισι νυχθημεροις trois nuit-jours, qui sont le Vendredi, le Samedi & le Dimanche. . . . Comme le mot *dies* est pris souvent dans un sens différent, pour des années, des mois, des durées indéterminées, pour des dates & des époques d'une certaine latitude; cette détermination des *nuit-jours* ou des jours de 24 heures, devenoit nécessaire. — 2°. Il paroît que les Juifs comptoient souvent le jour à la manière des Egyptiens & des Romains, c'est-à-dire, d'un minuit à l'autre. Il ne faut pas même douter que depuis qu'ils avoient subi le joug de cette dernière nation, ils avoient au moins à un certain point adopté cet usage, comme une infinité d'autres; cette manière étant d'ailleurs si naturelle qu'elle est devenue enfin celle de toutes les nations policées. Elles comptent toutes les jours d'un minuit à l'autre. Et celles même qui, comme les Italiens, comptent la première heure après le coucher du soleil, ne changent rien à la date des jours constamment réglés sur l'heure de minuit. Le style ecclésiastique qui date les fêtes à *primis vespertis*, n'y apporte aussi aucun préjudice; & c'étoit apparemment la même chose chez les Juifs. Or en calculant de cette manière, on aura la nuit du Vendredi jusqu'à minuit; celle du Samedi toute entière, c'est-à-dire, la partie qui précède & qui suit l'éclat du soleil; & enfin la première partie de celle du Dimanche.



Platon où se trouve Paon, Pò, Laon, est le mot du dernier Logogriphe.

LOGOGRIPE.

Pour dominer sur l'homme je suis fait;
 Et par la forme sans égale
 Que me donnent six pieds pris d'un simple alphabet,
 Lors même que je suis tout mauvais ou tout sale,
 Je suis toujours & bon & net.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 9 Juillet). Quelques assurances que l'on nous donne ici sur la conservation & la durée de la paix, les apparences sont plus que jamais pour la guerre, & les armemens considérables tant de mer que de terre qu'on continue de faire avec la plus grande activité, sans qu'on les ait même interrompus durant les fêtes du baïram, tems où tout Musulman s'abstient par devoir de tout travail, ne nous permettent guere de nous flatter de cette espérance; non plus que la froideur & la méfintelligence qui continuent toujours de regner entre notre ministère & l'ambassadeur de Russie. Ce dernier vient d'ajouter aux demandes qu'il a faites concernant les Tartares du Cuban, celle de l'établissement d'un consul russe à Varna; mais cette nouvelle prétention a été rejetée unanimement par le divan, qui a déclaré qu'il n'y donneroit jamais son consentement, une pareille complaisance étant préjudiciable & contraire aux intérêts de l'Empire ottoman. On assure aussi que l'ambassadeur de Russie souffrant impatiemment les tergiversations continuelles qu'il esuchoit de la part de nos ministres, leur a déclaré

L. Part.

C

verbalement, que vû le refus constant & opiniâtre que la Porte oppoſoit aux propoſitions amicales & particulierement aux remonſtrances qu'il avoit faites relativement aux Géorgiens pillés par les Tartares Lesghis, l'Impératrice de Toutes-les-Ruſſies, ſa Souveraine, ſe verroit enfin forcée de ſe rendre juſtice elle-même.

Un capigi-bachi, chambellan du Grand-Seigneur, vient de ſervir d'exemple à tous les fournisseurs de vivres infideles & avides de s'enrichir par une fraude cruelle. Cet infidele agent a perdu la vie, pour avoir fourni de mauvaſe farine, dont le biscuit d'approvisionnement de la flotte avoit été fait : le capitán-bacha en a porté des plaintes, au nom de tout le corps de marine, dont il eſt le chef; le fournisseur a été décapité; ſa tête & ſon corps ont été expoſés pendant trois jours, ſur la porte du Sérail : pour ſigne du crime, dont il s'étoit rendu coupable, un de ces mauvais biscuits étoit attaché ſur la poitrine du cadavre. — Le Stambol-efendi, juge ſuprême des affaires de police à Conſtantinople, a été exilé à Gallipolis, pour avoir connivé à la fraude du capigi-bachi & avoir partagé le profit; ce magiſtrat eſt chargé particulierement du ſoin de veiller aux approvisionnemens de la flotte.

ALGER (*le 30 Juin*). Le comte d'Expilly, envoyé ici par la cour de Madrid pour traiter de la paix avec notre régence, a réuſſi dans ſa négociation. Le traité de paix avec

1. *Septembre* 1786.

35

l'Espagne a été signé le 18, & le 19 M^r d'Expilly est parti à bord d'un brigantin espagnol pour Alicante, afin de porter lui-même le traité à Sa Majesté Catholique. L'on ne peut lui refuser l'éloge, qu'il s'est acquitté du principal objet de sa mission avec une habileté peu commune : cependant il n'a pu convenir d'un point accessoire ; savoir, le prix du rachat des esclaves espagnols. Le taux auquel le Dey l'a fixé, est excessif : il demande 1200 piastras pour chacun des esclaves appartenant à la forteresse d'Oran, 1300 pour chaque matelot, 3500 pour les capitaines de navires, & 4000 pour chaque femme, outre le remboursement de divers fraix, qui peuvent aller encore à 15 pour-cent au-delà du prix du rachat. Lorsque M^r. d'Expilly prit congé du Dey, il lui demanda, s'il n'y avoit rien à rabattre de cette fixation exorbitante : mais il ne reçut point de réponse positive. Le Chef de notre régence se contenta de lui dire, " que M^r. d'Expilly de-
,, voit effectuer au préalable, que Sa M. Ca-
,, tholique s'acquittât de ce qu'elle avoit
,, promis pour le porter à la paix, & que,
,, lorsque l'Espagne auroit rempli ses engage-
,, mens, il verroit ce qu'il y auroit à faire
,, par rapport au rachat des esclaves „. Ma-
dame d'Expilly, qui avoit accompagné ici son époux, s'est rembarquée avec lui pour Alicante. Cette Dame a eu l'honneur de prendre congé du Dey, qui non-seulement lui a fait un accueil très-gracieux, mais qui lui a permis de plus d'emmener d'ici six chevaux,

qu'elle se propose d'offrir à la princesse des Asturies : elle a aussi pris congé des épouses des principaux membres du gouvernement algérien & leur a laissé de riches présens.

Le 26 du mois dernier, il sortit de notre port 11 corsaires, qui firent route pour les côtes d'Italie. L'un d'eux avoit pris, le 10 Mai, un bâtiment sous pavillon russe. La nation hollandoise n'a pas à se plaindre du Dey. Les Danois jouissent de la même amitié, au prix de leurs présens annuels ; ils viennent encore d'en envoyer, qui consistent en munitions de guerre & navales ; on en a déjà débarqué 780 barils de poudre, &c. Ces présens sont de nature à mieux satisfaire notre régence, que ceux que le consul de Venise lui offrit le mois dernier, au nom de sa république : ceux-ci consistoient en 8500 sequins en especes, une montre d'or à répétition, avec sa chaîne du même métal, le tout enrichi de diamans ; une bague avec un brillant très-précieux, un caffetan & diverses étoffes magnifiques, &c. A peine le consul vénitien fut-il de retour chez lui, que le Dey lui renvoia ces présens, à l'exception des sequins, qu'il garda : il lui fit dire en même tems, que ces présens n'étoient pas tels qu'il pût les accepter ; qu'il lui donnoit un délai de deux mois pour en procurer de plus acceptables ; & que, ce délai expiré, la régence prendroit un parti à l'égard de la république. Il a aussi mandé l'agent de Raguse, pour lui dire d'informer ses maîtres d'envoyer des présens à la régence algérienne,

1. Septembre 1786.

57

comme font les autres nations qui naviguent dans la Méditerranée; faute de quoi, il leur déclareroit la guerre.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 22 Juillet). Il est question ici d'une opération très-importante, mais très-délicate, pour ne pas dire très-difficile & dangereuse. L'on dit, que le département des finances a décidé de mettre en circulation pour trente millions de roubles en papier-monnoie, distribué en billets de banque de 25, 50 & 100 roubles chacun. Comme une pareille création de monnoie factice peut avoir une influence extrême sur le commerce & le bien-être de l'Etat, il n'est pas étonnant, que le simple projet, quoique non exécuté, commence déjà à faire une sensation très-vive. Du moins ne peut-on pas regarder une opération de finance de cette nature comme une marque de félicité publique.

Un exprès ayant apporté ici la nouvelle de la prise d'un de nos vaisseaux par les Algériens, l'Impératrice fit immédiatement convoquer un conseil extraordinaire, auquel assistèrent le comte d'Ostermann, vice-chancelier; le comte Juan Chernicheff, chef de l'amirauté, le prince Potemkin, vice-président du bureau de la guerre; le comte Besborodkoff, & plusieurs autres ministres & conseillers d'état. La délibération ne fut pas longue; le résultat fut d'envoyer aussi-tôt, à Cronstadt, ordre d'armer, avec toute la célérité possible,

quelques vaisseaux de ligne, des frégates & des bombardes. Il a été aussi envoyé des ordres dans les districts de Nerva, Revel, &c, de faire embarquer des troupes, avec un train de grosse artillerie. On ne se propose rien moins que d'aller brûler, dans leur repaire, ces pirates, l'horreur du genre humain. L'escadre, consistant en un vaisseau de 80 canons, 4 de 66, & 5 frégates, n'attend, à Cronstadt, qu'un vent favorable pour mettre à la voile, sous les ordres du contre-amiral Powalickin. Elle sera suivie de 3 autres frégates du même port, & de 2 autres de Revel; ce qui formera, en total, 5 vaisseaux de ligne, & 10 frégates, en mer.

On dit généralement, que l'Impératrice a fait rappeler le chef-d'escadre, chevalier de Kingsbergen, pour venir reprendre son service: on assure que Sa M. lui destine le département de la marine, sur la Mer-noire. Ce qu'il y a de très assuré, c'est que le prince Potemkin a eu ordre de Sa M. Imp. d'écrire au chevalier de Kingsbergen. On s'attend bien que la république de Hollande lui accordera volontiers son congé & la permission requise pour accepter l'honneur que l'Impératrice veut lui faire, vû la parfaite harmonie qui regne entre la cour de Pétersbourg & la république; M^r. de Kingsbergen peut se flatter d'autant plus d'obtenir l'agrément de son Souverain, que la république jouit d'une pleine paix sur mer & sur terre, & que, pour le présent, elle peut se passer d'un officier aussi distingué que le chevalier de Kingsbergen.

E S P A G N E.

MADRID (le 28 Juillet). Le Roi, par un effet de son desir d'augmenter sa marine & d'en faciliter l'entretien sur un pied respectable, a désigné l'Isle de-Léon, pour remplacer le port de Cadix, où l'un des départemens étoit ci-devant établi : Sa Maj. a fait faire choix du meilleur terrain, le plus sain, le mieux pourvu d'eau, & le mieux situé : elle a ordonné d'y construire une église à l'honneur & sous le titre de N. D. de la Conception, dont la première pierre a été posée par Don Louis de Cordova, capitaine-général de l'armée navale. A la suite de cette cérémonie, laquelle avoit attiré une foule innombrable de seigneurs, d'officiers, & d'habitans de Cadix ou des environs, le *Te-Deum* a été chanté par la musique du corps de la marine-royale. L'intention du Roi est de faire construire plusieurs autres édifices dans le même endroit, & d'encourager la population de la ville de l'Isle-de-Léon par différens privilèges & exemptions.

Le comte d'Expilly est revenu d'Alger, par la voie d'Alicante; & il a eu l'honneur de rendre ses devoirs au Roi, qui lui a fait un accueil des plus gracieux; il a apporté le traité, conclu avec la régence algérienne. Ce traité a déjà été publié à Alger, mais notre cour ne l'a pas ratifié; elle l'a mis entre les mains du conseil suprême de Castille, pour y faire telles corrections & augmentations

tions qu'il jugera nécessaires. L'article qui concerne le rachat des malheureux captifs espagnols, n'a pas encore été réglé, parce que les Algériens demandent aujourd'hui, pour leur extradition, une somme plus forte qu'auparavant. Ainsi il faudra de nouvelles négociations, pour convenir de cet objet; & l'on assure que M^r. d'Expilly retournera pour cet effet à Alger. Aucune autre cour, que la nôtre, n'a été comprise dans cette pacification encore imparfaite, & l'on ne croit point, que celles de Lisbonne & de Naples réussissent à en obtenir l'accession. Les Algériens ne veulent pas la paix avec tant de nations chrétiennes; ils viennent d'éclater contre une Puissance qui ne souffrira pas patiemment leurs insultes. Ils se sont emparés d'un bâtiment portant pavillon russe. Le navire & la cargaison ont déjà été vendus à Alger & ont produit plus de 80 mille piastras fortes. Le ministre de Russie près de notre cour a d'abord réclamé de la régence algérienne ce navire; & il a écrit au Dey que, si elle ne dédommageoit pas entièrement les intéressés, sa cour exigeroit cette indemnité de la Porte-ottomanne: on ne doute point, qu'en cas de besoin, la Russie n'exécute cette menace; & qu'elle n'humilie même directement l'orgueil de ces barbaresques qui imposent aux nations commerçantes des tributs, qu'elles sont obligées de paier à la honte de l'Europe.

Les juges du royaume de Navarre ont envoyé un courrier à la cour, pour informer

1. Septembre 1786.

41

le ministère du parti qu'ils ont pris de décréter & de faire arrêter le comte d'Oreilly & les gens de sa suite. Le décret est fondé sur ce que le comte a tué son cocher, qui avoit commis envers lui ou quelque mal-adresse ou quelque insolence. Les juges ont procédé seulement aux premiers interrogatoires, & ils attendent la réponse de la cour pour continuer la procédure. — Don Bonaventure Caro, nouvel inspecteur-général d'infanterie, est déjà en exercice de sa charge importante. Il est chargé aussi par la cour de travailler avec un commissaire françois, pour la fixation des limites aux Pyrénées, entre l'Espagne & la France. Il doit partir incessamment pour s'acquitter de cette commission délicate.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 31 Juillet). Le Roi revint le 14 de ce mois à 7 heures du matin avec le Prince-Royal du voyage, que Sa M. a fait dans la Scanie. Le 11 Sa M. & S. A. R. avoient été à Gothembourg, où elles ont examiné les chantiers de l'amirauté & tout ce qui est relatif au département de la marine-guerrière, établie dans ce port. Le soir, la ville de Gothembourg fut illuminée; il y eut un feu d'artifice avec vauxhall, concert, & mascarade.

Une des propositions que le Roi avoit faites à la diète, tendoit à améliorer l'exploitation des mines du royaume, particulièrement

rement de celles de Falun ; & en conséquence Sa M. avoit désiré de retirer quelque argent de la banque pour la continuation de ces ouvrages : mais les Etats ont fait difficulté de s'y prêter ; & ils ont fait connoître en même tems dans leur réponse à la proposition du Roi , que le dépérissement de ces mines ne pouvoit être attribué qu'à une mauvaise direction des intéressés , dont les vues sont peu d'accord ; sur quoi il convenoit de faire des recherches , afin d'employer des moïens capables d'effectuer le rétablissement d'une branche aussi importante du commerce : & le Roi a nommé une commission , pour examiner sur les lieux la manutention intérieure de ces mines & en faire rapport.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 7 Août*). Le gouvernement s'occupe sérieusement de la liquidation des divers emprunts , qui avoient été faits en Hollande par la maison de commerce de Ter-Borch , pour le compte de divers planteurs dans les Isles danoises en Amérique , sous hypothèque de leurs plantations. En conséquence il a été établi une commission particulière , chargée de poursuivre la rentrée de toutes les dettes actives en faveur de ces emprunts & de régler tout ce qui y a rapport. Cette commission est composée du comte de Schimmelmann , ministre de finance & de commerce , du conseiller de

1. Septembre 1786.

43

conférence Henrichs, & du conseiller-d'état Charles Wend. — Le général-major Herman Abestee, gouverneur de Tranquebar & autres établissemens danois aux Indes-orientales, ayant demandé sa démission, cette place a été conférée à M^r. Peter Ancher, consul-général du Roi en Angleterre.

Il est entré dans le port de Fleckeroë à un demi-mille de Christianstadt en Norwege une escadre françoise, composée de 13 tant vaisseaux de ligne que frégates & autres bâtimens de guerre, sous les ordres de M^r. d'Albert de Rioms. L'objet de sa croisière ne paroît être que d'exercer la marine françoise & de connoître la navigation dans les Mers du Nord ; cependant on en raisonne diversément.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 13 Août). Le 2 de ce mois une gazette extraordinaire de la cour annonça en ces termes un événement remarquable : *Du palais de St. James, le 2 Août. Le Roi descendant aujourd'hui de son carrosse à la porte du palais qui donne sur le parc, une femme, qui attendoit à cette porte, sous prétexte de présenter un placet à Sa M., l'a frappée d'un couteau qu'elle tenoit à la main ; mais heureusement le Roi n'a pas été blessé. La femme a été arrêtée sur le champ & a paru insensée à l'interrogatoire qu'elle a subi.*

Voici quelques détails particuliers sur les

circonstances de cet assassinat heureusement manqué. Le Roi revenoit sur le midi de Windsor à St. James; comme il descendoit de sa voiture à la porte du jardin, une femme lui présenta un papier plié en forme de placet, que Sa M. reçut avec beaucoup d'affabilité; au moment où le Roi prit le papier, elle lui porta un coup avec un couteau qu'elle tenoit caché sous ce prétendu placet, mais heureusement Sa M. s'étant inclinée en le prenant, évita le coup. Cette malheureuse chercha à en porter un second, mais un des Yeomen (gardes à pied) lui saisit le bras, & un des valets de pied de Sa M. lui arracha le couteau. Le Roi dit à l'instant sans la moindre émotion: *Je n'ai point de mal. N'en faites aucun à cette femme. La pauvre créature paroît folle.* Sa M. en entrant dans l'appartement, ouvrit le papier, dans lequel elle ne trouva que ces mots: *Tho the King's most excellent Majesty:* ce qui est la formule ordinaire du commencement d'un placet. Le nom de cette femme est Marguerite Nicholson; elle a été en service dans plusieurs maisons. L'homme chez qui elle logeoit a été examiné par les secrétaires d'état, & a déclaré, que depuis 3 ans elle demeurait dans sa maison; qu'avant d'y entrer elle avoit logé pendant 5 ans chez un pâtissier de son voisinage qui ainsi que lui, a déclaré qu'elle vivoit de son travail & qu'elle s'étoit conduite fort honnêtement. Il n'a remarqué en elle aucun autre symptôme de folie que celui de lui voir quelquefois remuer les lèvres, comme si elle parloit avec

agitation. Un de ses freres qui est cabaretier dans cette ville, a déclaré qu'elle avoit toujours eu l'esprit aliéné; ce qui semble confirmé par les propos qu'elle a tenus tant à son interrogatoire que depuis sa détention. Elle parle de réclamations sur le gouvernement; de ses droits à la couronne, d'un procès à faire; d'une cause juste; puis elle se tait & ne veut plus répondre à aucune question. Le docteur Munro, médecin de l'hôpital des foux, fut d'abord chargé par les secretaïres d'état, de faire rapport des observations qu'il aura pu faire depuis qu'elle est à la garde du St. Coates, messager d'état. Le juge de paix Addington, qui fut envoyé chez elle Mercredi, trouva plusieurs lettres adressées aux lords Mansfield & Loughborough, & au général Bramham, remplies de choses si incohérentes qu'il est aisé de voir qu'en effet cette femme est folle; elle a dit au même juge Addington, que, quoiqu'elle n'eût pas été mariée, & n'eût jamais eu de liaison avec aucun homme, ces deux lords savoient bien qu'ils étoient ses enfans. Elle lui a dit aussi, qu'ayant présenté 17 mémoires au Roi, qui n'avoient point eu d'effet, elle avoit été obligée de faire ce qu'elle avoit fait pour amener les choses à un point; que le Roi n'avoit pas droit à la couronne, que la couronne étoit à elle; que la veille on l'avoit presque rendu sourde d'un côté, mais qu'elle avoit tout là, en montrant le derriere de sa tête, ce qu'elle

répéta plusieurs fois. Cette femme, née à Stockton dans l'Yorkshire, a environ 36 ans. Son pere est barbier de ce village. On ne lui a trouvé dans ses poches qu'une piece de 6 sous & quelques pieces de cuivre.

Le 4 le Roi étant revenu du château de Windsor au palais de St. James, Sa Maj. y reçut divers complimens de félicitation sur la maniere heureuse, dont il avoit échappé à la main meurtriere d'une femme atteinte de folie. Les ministres-étrangers se sont distingués à l'envi dans cette occasion. Le corps municipal de la ville, dans une assemblée générale, a résolu de présenter au Roi une adresse, pour le féliciter également d'avoir échappé à l'assassinat tenté sur sa personne sacrée. L'on apprend, que de toutes les parties du royaume il doit venir des adresses de la même nature, propres à exprimer l'intérêt que tous les sujets de Sa M. ont pris à cet événement, & combien ils sont attachés à sa personne & à son administration. On remarque sur-tout l'impression qu'a fait cet accident sur la famille royale. Au premier instant, le bruit ne tarda pas d'en parvenir à Windsor, où se trouvoit alors la Reine & les Princesses, & malheureusement avec toutes les circonstances exagérées & terribles, qui se débitent dans de pareilles occasions. Aussi la situation, où ce rapport jetta ces augustes personnes, est plus aisée à imaginer qu'à décrire. La Reine avoit déjà mandé sa voiture : elle étoit sur le point d'y monter & de partir, lorsque le Roi lui-même arri-

va & dissipa par sa présence les craintes & la douleur qui s'étoient répandues. Le prince de Galles étoit à Brighthelmston, lorsqu'il apprit cette nouvelle : il partit à l'instant comme l'éclair ; & apprenant en arrivant, que son auguste pere n'avoit pas reçu la moindre blessure, sa joie fut si vive qu'il entra brusquement dans l'appartement où se trouvoient le Roi & la Reine, & courut les embrasser avec tous les transports de la piété filiale. On pense que cet événement ne contribuera pas peu à faire disparoitre les nuages de méintelligence, qui s'étoient élevés entre l'héritier du trône & son auguste pere.

Le lord-chancelier, M^r. Pitt, les lords Carmarthen & Sidney, l'archevêque de Cantorbéry, le procureur & le solliciteur-général, tinrent le 8 conseil extraordinaire au bureau du marquis de Carmarthen, à l'effet de terminer l'examen de l'affaire de Marguerite Nicholson, afin d'en faire le rapport à Sa M, le lendemain. La nommée Anne Southey, qui loge dans l'appartement voisin de celui qu'occupoit cette femme, dans la maison du S^r. Fisk, & le S^r. Watson, chapelier dans Bond-street, chez qui elle a demeuré pendant longtems, furent interrogés, & répondirent à peu-près comme le S^r. Fisk, c'est-à-dire, qu'il leur avoit paru que cette femme étoit fort tranquille ; mais qu'ils avoient remarqué que, de tems en tems, elle parloit seule, avec une agitation qui ne paroissoit pas naturelle. Les docteurs Munro, pere & fils, furent aussi examinés, ainsi que Coates,

le messager d'état, sa femme, & la garde qui veille cette prisonnière; il résulte de la réunion de ces témoignages, qu'elle est folle (insane) & elle a été traitée en conséquence. Le lord Sidney a donné ordre de lui fournir des habits, du linge, &c, dont elle a le besoin le plus urgent, n'ayant au monde que ce qu'elle avoit sur le corps lors de son attentat. Le 9 après le lever, qui fut extrêmement nombreux, les ministres tinrent conseil, & il fut résolu, du consentement de Sa M, que Marguerite Nicholson seroit renfermée, à l'hôpital de Bedham, pour le reste de ses jours. Le traitement qu'a reçu cette femme, vu l'énormité de son crime, & plusieurs circonstances qui auroient pu fonder des doutes sur sa folie, prouve la douceur du Roi & son penchant à pardonner toute offense personnelle. Il sera passé un bill, dans le cours de la session prochaine, pour légaliser son emprisonnement perpétuel qui, jusqu'à ce que cet acte soit passé, n'est fondé que sur un ordre du conseil qui doit être légitimé par une loi.

La cour a reçu des dépêches du vice-Roi d'Irlande: elles sont principalement relatives aux mesures prises, pour ramener le bon ordre & la tranquillité dans ce royaume, où il s'en faut de beaucoup que les loix soient par-tout respectées, & la justice en vigueur. Les fameux perturbateurs du repos public, connus depuis si longtems sous le nom de *White-Boys*, & qu'on n'a jamais pu ramener aux premiers devoirs de la sociabilité, y
commencent

commettent de nouveau en diverses provinces les plus affreux désordres. Le parlement irlandais, dont l'ajournement n'avoit été porté que jusqu'au 18 Juillet, a été prorogé de nouveau jusqu'au 15 Août.

M^r. Adams, ministre américain, est parti le 5, pour se rendre à Madrid. On assure que le congrès a envoyé des instructions à tous ses ministres en Europe, pour accélérer la conclusion d'un système général de commerce, & particulièrement avec les cabinets de Versailles & de Londres, qui, dit-on, ne se prêtent guere à leurs idées, d'où il résulte de grands inconvéniens à leur commerce, dans les possessions américaines des deux couronnes.

Quoiqu'on ait travaillé à ménager un traité avec les Etats américains, & qu'on soit persuadé, combien il est important d'avoir des arrangemens fixes avec eux, à raison sur-tout de nos établissemens dans les Indes-occidentales, on ne s'apperçoit pas, qu'on ait beaucoup avancé à cet égard: l'on dit même, que M^r. Temple, notre ministre auprès du congrès, & M^r. Jean Adams, ministre du congrès à la cour de Londres, sont peu contents, & forment des plaintes réciproques.

— Nos liaisons avec l'Empire de Maroc sont sur le point de se rompre: on écrit de Gibraltar, que l'Empereur de Maroc y avoit envoyé un député, pour informer le gouverneur, qu'à moins qu'il ne lui fassé passer un présent de quelques pieces de canon, il suspendra toute communication entre ses Etats

& la garnison de Gibraltar. Le gouverneur lui a répondu, qu'il n'étoit pas dans son pouvoir de faire de tels présens, avant que d'en avoir l'ordre positif du Roi, son maître; & que, si l'on refusoit des provisions pour la garnison, il pourroit s'en procurer ailleurs à meilleur marché; qu'en attendant il enverroit un détail de toutes les circonstances à sa cour. L'émissaire marocain n'avoit guere paru satisfait de cette réponse, & s'en étoit retourné, en laissant percer des marques de mécontentement.

Il s'en faut beaucoup, que la vente des chevaux du prince de Galles ait rendu autant qu'on s'y étoit attendu: celle de ses chevaux de trait n'a produit, en deux encans, que 7225 guinées; somme inférieure de la moitié à celle qu'on avoit espéré d'en tirer. Le jeune prince est allé à Brighthelmston, à la rencontre du duc de Chartres, qui y a mis pied à terre venant de Dieppe.

Un plaisant a fait mettre dans le *Morning-Post*, que M^r. Pitt est un excellent *Lapidaire*, puisqu'au moien de son plan pour l'acquittement de la dette nationale, il ajoutera la pierre la plus brillante à la couronne de la Grande-Bretagne; que M^r. Fox est un excellent *Forgeron*, puisqu'il souffle sans cesse le charbon pour attiser le feu; que l'alderman Smith est un excellent *Opticien*, puisque son microscope fait voir les cirons aussi gros que les éléphants; & qu'enfin le lord North pourroit passer pour un excellent *Chimiste*.

1. Septembre 1786.

51

mise, puisque sa coalition n'est qu'une amalgamation d'éléments contraires.

Les pirates d'Afrique semblent, dit une de nos feuilles, défier toutes les Puissances du Sud de l'Europe réunies; mais le brave Blake, amiral du tems du Protecteur, les soumit tous à son pavillon; & depuis cette époque, ils ont toujours respecté la nation britannique. Après avoir forcé le Dey d'Alger à des dédommagemens pour les déprédations que ses sujets avoient commises, il fit voile pour Tunis (où le chevalier Emo a fait dernièrement tant de tentatives infructueuses), & demandant au Dey une satisfaction pour la prise de quelques navires marchands, ainsi que la liberté des équipages qui avoient été mis en esclavage, il n'en reçut qu'une réponse pleine de mépris: *ici, dit le despote, sont nos forteresses, faites votre possible, croîez-vous que votre flotte nous fasse peur?* L'intrépide amiral fut si piqué de cette réponse, qu'après s'être consulté pendant un très-court espace de tems avec ses officiers, il forma un dessein hardi, qui lui réussit. Après avoir foudroïé les forteresses avec son artillerie, & détruit tous les vaisseaux dans le port; il se disposoit à incendier la ville, lorsque le superbe Mahométan se soumit de la manière la plus humiliante. Il alla ensuite jeter l'épouvante dans les Etats de Tripoli, & les obligea à faire une paix honorable & avantageuse à son pays.

Depuis longtems un nouveau candidat, pour le laurier aérostatique, avoit annoncé

au public, qu'il devoit partir avec un ballon qui seroit tiré par quatre aigles. Ce ballon, ressemblant à une baleine pour la forme, avoit été exposé, pendant plusieurs mois, au Panthéon, ainsi que les aigles qui devoient le conduire. Une devise en lettres d'or, sur le ventre de la baleine, ajoutoit à la confiance du public, à qui M^r. Uncles (c'est le nom du candidat) disoit pompeusement : *Qu'à la vérité il étoit dû quelque chose à Mr. de Montgolfier, mais que la gloire de l'aërostation étoit réservée à celui qui trouveroit la direction.* Un globe de forme ovale, placé au-dessus de celui qui ressembloit à une baleine, aidoit à soutenir un char magnifique, suspendu à cet appareil imposant. Les quatre aigles attachés à des palloniers, devoient fendre les airs, & voler avec ou contre le vent, à la volonté de ce nouveau Jupiter, qui avoit annoncé publiquement, qu'il ne redoutoit nullement les orages, & que, quelque tems qu'il fût, il iroit par-tout où il auroit envie de se conduire. Les avis les plus pompeux avoient attiré un concours prodigieux de spectateurs au Ranelagh, mais le nouvel Icare ne put quitter la terre. La populace commençant à manifester sa mauvaise humeur, le pauvre aëronaute, plus mort que vif, vint haranguer ses terribles juges en tremblant & trouva grâce à leurs yeux, par l'aveu qu'il fit de son inexpérience & la promesse de mieux faire une autre fois. Plus de la moitié des spectateurs eurent la cruauté de reprendre

1. *Septembre 1786.*

53

leur argent à la porte ; ce qui étant imité par un très-grand nombre de gens, qui avoient franchi le fossé & étoient entrés *gratis*, il s'est trouvé beaucoup plus de restitutions à faire que la recette ne le permettoit.

On a arrêté dans la province de Typerari en Irlande, deux faux monnoieurs que l'on a pris en flagrant délit ; ils appartiennent à une bande que l'on dit qui fréquente depuis longtems la ville de Newport. Leurs guinées portent l'empreinte de Georges III & l'année 1774. Elles ont le même poids que les bonnes, mais la couleur en est un peu plus pâle & l'effigie du Roi un peu moins large. A cela près elles sont si bien imitées, qu'il est difficile de les distinguer des autres guinées ; il en a été distribué plus de 300 aux foires des différens comtés, & sur-tout un très-grand nombre à Limerick.

I T A L I E.

ROME (*le 4 Août*). Dans la Basilique de St. Pierre, on fait en ce moment des préparatifs magnifiques pour la béatification solennelle du vénérable serviteur de Dieu, François Pacifique de St. Severino, prêtre profès de l'Ordre des Mineurs-réformés de St. François, dont la cérémonie est fixée au 6 de ce mois. Elle sera suivie de quatre autres béatifications, qui s'y feront avec la même pompe : la première du vénérable serviteur de Dieu, Franc. Nic. Piaſtor, prêtre de l'Ordre des Mineurs-observantins, natif

de Valence ; la 2^{me}. du vénérable serviteur de Dieu, Thomas de Cori, prêtre du même Ordre ; la 3^{me} du vénérable serviteur de Dieu, Fran. Gasp. de Bono, prêtre de l'Ordre de St. François de Paule ; & enfin la 4^{me} du vénérable serviteur de Dieu, Fran. Nic. de Longobardi, frere-lai du même Ordre, mort en cette capitale.

Le Sr. Pere a tenu un confistoire secret, dans lequel il a fait la cérémonie d'ouvrir & de fermer la bouche à Son Eminence le cardinal Colonna di Stigliano, & de proposer ensuite différentes églises. — Le bruit public est que le Sieur Miller, chagriné des obstacles qui s'élèvent journellement contre l'exécution du plan qu'il a donné pour l'établissement des douanes sur les frontieres, a le dessein de se démettre de sa place dans la chambre apostolique. — Il a été envoyé ici de Liege 2400 écus par une personne singulierement touchée du spectacle des vertus & de la vie humble & pauvre de Benoît-Joseph Labre : elle les destine aux fraix des procédures pour la béatification de ce serviteur de Dieu qui paroît prochaine.

La congrégation de la Propagande à Rome reçut, il y a quelques semaines, des lettres du procureur des missionnaires de la Chine, résidant à Macao : quoiqu'on apprît en général, qu'elles contenoient des nouvelles d'une nature affligeante, la cour de Rome n'en publia aucunes particularités : & à son défaut les gazettes d'Italie annoncerent, " qu'il y avoit eu à la Chine un grand soulèvement

1. *Septembre 1786.*

55

contre les Musulmans & les Chrétiens, qui
demeuroient dans les provinces voisines de
Pekin ; que, le Souverain ayant envoyé un
gros corps de troupes contre les mutins,
il s'en étoit ensuivi une escarmouche, dans
laquelle une vingtaine avoient été tués ;
qu'ensuite ils s'étoient réunis, pour agir de
concert contre tous les Européens, tant
coupables qu'innocens ; qu'il n'y avoit
point eu de Chinois, qui n'eût cru faire
une œuvre méritoire, en dénonçant les
Européens au trône de l'Empereur ; que,
durant ce désordre, dans une des provin-
ces, quatre des missionnaires franciscains
dénoncés & plusieurs autres avoient été mis
en prison, où ils étoient morts de dou-
leur & de misère ; que deux évêques vi-
caires-apostoliques & plusieurs autres reli-
gieux ou prêtres avoient eu le même sort ;
que 13 autres missionnaires, après avoir
souffert de longs & cruels tourmens dans
leur prison, trouverent le moien de faire
implorer pour eux la clémence de l'Em-
pereur par quelques Européens, dont il
se trouve un grand nombre à la cour de la
Chine, & qui obtinrent un répit au sup-
plice de ces infortunés „. La gazette de
France du 1 Août donne sur ces nouvelles
quelques explications, tirées d'une lettre du
S^r. Raux, prêtre de la congrégation de la
Mission, supérieur de la Mission françoise
établie à Pekin dans le palais de l'Empereur ;
elle est du 20 Novembre 1785, & en voici
l'extrait :

“ La

« La persécution a été presque générale dans les provinces, quoiqu'à Peking nous ayons joui de la plus grande tranquillité. Dix-huit missionnaires européens, entre lesquels trois évêques, ont été conduits dans les prisons de cette capitale : six y sont morts, deux évêques italiens, le procureur de la Propagande, deux François des Missions étrangères, & un Franciscain d'Italie. Cinq ou six prêtres chinois ont été envoyés en exil en Tartarie. Les missionnaires de Peking n'ont rien négligé pour apaiser cette terrible tempête, mais tout a été inutile : l'Empereur étoit irrité ; il soupçonnoit que les Chrétiens, & sur-tout leurs missionnaires, avoient quelque intelligence avec les Mahométans rebelles de ses Etats. Nous arrivâmes à la cour, lorsque le feu de la persécution étoit le plus allumé (le 29 Avril 1785). Cela n'empêcha pas que l'Empereur ne fît les choses à notre égard suivant l'usage. De vingt-sept présens, que nous eumes l'honneur d'offrir à ce Prince, il en choisit lui-même dix-sept. . . . L'Empereur, au retour de son voyage de Tartarie, parut tout autre à l'égard des missionnaires répandus dans les provinces. Il donna un édit public pour rendre la liberté à tous les ministres de l'Evangile. Le motif de l'édit est digne de remarque. Il a été prouvé, y est-il dit, que tous ces étrangers ne se sont introduits dans l'Empire que pour prêcher la religion, & non par aucun autre motif (a). Cet aveu est de la plus grande conséquence, & doit produire le meilleur effet dans la suite. »

VENISE (le 5 Août). M^r. le comte de Morduinoff, ministre plénipotentiaire de

(a) Admirable justice chinoise, qui commence par massacrer & exterminer, & finit par reconnoître son erreur! — Autres exploits également humains & équitables, 1 Octob. 1783, p. 242. — 1 Avril 1784, p. 544. — 15 Août 1785, p. 631 & 632.

1. Septembre 1786. 57

L'Impératrice de Russie auprès de notre république, est arrivé en cette ville, d'où le baron de Krudner est parti pour se rendre en la même qualité à la cour de Danemarck.

On assure que 4 galeres maltoises aiant rencontré dans leur course 6 chebecs algériens, il s'étoit engagé entre les deux flotilles un combat des plus opiniâtres, de maniere que 2 bâtimens de ces derniers aiant coulé bas, les 4 autres avoient été contraints de se rendre à discrétion. On ajoute que 34 chevaliers & 200 tant matelôts que soldats de l'escadre maltoise avoient été tués en cette rencontre. On porte le nombre des blessés à 12 chevaliers & 150 hommes des équipages. Nous attendons la confirmation & les détails ultérieurs de cette affaire.

NAPLES (le 31 Juillet). La nuit du 5 de ce mois, on a essuié ici un orage terrible, pendant lequel la foudre est tombée en sept endroits de la ville, & a fort endommagé le dôme de la chapelle du trésor de St. Janvier.

Le chebec le Défenseur est reparti pour aller à la poursuite d'une quantité de corsaires barbaresques qui infestent la Méditerranée.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 6 Août). Le prince de Kaunitz reçut hier des lettres de l'Empereur, qui lui apprirent que Sa M. a été attaquée d'un rhumatisme dont elle n'est pas encore

entièrement rétablie , mais qui au reste est de nature à ne point retarder le Monarque dans sa route. — Il est à présent très-certain que les camps de Moravie , de Bohême & de Luxembourg auront lieu & que l'Empereur y assistera. Le bruit qui couroit que le camp de Minkendorf étoit contremandé , est très-faux , puisqu'il est parti d'ici des ingénieurs pour tracer ce camp , où l'Archiduc François remplira pour la première fois les fonctions de brigadier. — L'Empereur a érigé , à Leoben , en Styrie , un nouvel évêché , qui a été conféré au comte d'Engl.

Lorsque l'Empereur partit de Szogedin , il fit un détour de 4 milles pour voir les Cosaques. Il renvoïa ceux qui avoient femme & enfans , les autres seront répartis parmi les Uhlans ; ainsi l'arrivée de ces bruyants Cosaques qui avoit tant occupé les faiseurs de feuilles publiques , se réduit aujourd'hui à peu-près à rien.

En passant par le généralat de Carlsstadt , le 26 Juin , l'Empereur a traversé la Grande-Capella , qui est une montagne fort escarpée , environnée de précipices , où il tomboit & périssoit annuellement nombre d'hommes & de bestiaux ; Sa M. y a fait pratiquer depuis , pour la facilité du commerce , une chaussée que l'on fréquente maintenant sans danger : elle s'étend de Carlsstadt à Zeng ; on y trouve , à chaque mille de distance , des colonnes de marbre blanc , surmontées de cadrans solaires ; des pyramides également de marbre & garnies de cadrans , placées à 4 lieues les unes des autres , marquent les stations ; ces

colonnes & ces pyramides sont entourées de tilleuls, où les voyageurs, qui ne veulent point entrer dans les cabarets, peuvent se reposer à l'ombre: une eau limpide coule des deux côtés du chemin, & l'on y trouve plusieurs abreuvoirs. A Zeng (Zegnja), le Monarque a examiné le port, ainsi que la nouvelle voie de communication qui conduit à Fiume. A Péterwarasdin, qu'on dit être la forteresse favorite de Sa M. & le Gibraltar de ces contrées, elle n'est restée qu'un jour.

On apprend que plusieurs fortifications de Thérésienstadt, forteresse que l'Empereur fait construire en Bohême, se sont écroulées, & qu'un grand nombre d'ouvriers ont été ensevelis sous les décombres.

Parmi les couvens supprimés récemment en Hongrie, il en est deux qui ont été fondés par les princes d'Esferhazy, qui païoient annuellement 10,000 florins pour leur entretien. Le prince regnant de ce nom refuse de continuer de païer cette somme, ou du moins il desire qu'elle soit employée à la fondation d'un hôpital dans un des districts de sa dépendance.

On assure que le catéchisme de ce diocèse, imprimé, il y a quelques années par ordre du cardinal Migazzi *, sera *normal* pour tous les Etats héréditaires: & quoiqu'il puisse y avoir des inconvéniens à substituer un catéchisme à un autre & que l'instruction du peuple en reçoive nécessairement une espece de secousse critique (a); il faut

* Quelques lettres parlent de je ne sais quel autre catéchisme, mais il paroît que c'est sans fondement.

(a) 1. Décemb. 1779, p. 490. — Si d'après cette

convenir d'un autre côté que l'uniformité a ses avantages , & de plus , que ce catéchisme est bien rédigé , qu'il présente la doctrine chrétienne d'une manière simple , solide , parfaitement assortie à la capacité de tous les âges & de toutes les conditions (a) , très-supérieur

cette observation on juge l'imprudence des curés qui , par un fanatisme personnel ou par des préjugés d'adoption , rejettent les catéchismes autorisés dans telle province , dans tel diocèse , pour les remplacer par quelque autre , inconnu à leurs paroissiens actuels ; ainsi qu'à la longue suite de leurs ancêtres ; on comprendra sans peine tout le mal qui en résulte , & tout le bien qui s'engloutit dans cette capricieuse innovation : sur-tout si le livre de prédilection est mauvais , si c'est une rapsodie semblable à celle dont j'ai parlé dans le Journal du 1 Janv. 1781 , p. 10 , si c'est celle-là même. Une telle forfanterie , que j'appellerois volontiers un assassinat de l'instruction publique , attireroit certainement l'attention de l'autorité ecclésiastique & de l'autorité civile , si la lâcheté & l'indifférence pour les choses chrétiennes n'avoit pas glacé tous les cœurs.

(a) Digéré & distribué d'une manière assez analogue à celui du P. Scouville , il en rend la simplicité , la clarté & la touchante énergie. Il a de plus l'avantage des preuves & des citations , une manière un peu plus relevée , & un langage plus analogue à celui d'aujourd'hui. — Ce dernier catéchisme depuis longtemps en usage dans le pays de Luxembourg , de Treves , une partie de la Lorraine &c , seroit plus concis , plus exact & plus fort de choses , sans le nombre déterminé de questions ,

1. Septembre 1786.

61

supérieur à cette espece de grimoire arithmétique, où des gens qui savent à peine lire & saisir les notions les plus aisées, sont obligés de chercher par le moien des chiffres la réponse qui se rapporte à telle ou telle demande, & substituer une espece d'étude cabalistique à une méthode naturelle & facile (a). Système

tions, parmi lesquelles il a dû par-là même s'en trouver d'inutiles, ainsi que des réponses hazardées. Mais ce défaut ne l'empêche pas de justifier l'idée qu'on a généralement de l'homme vraiment apostolique qui en est l'auteur*, & de confondre les petits critiques qui en prononçant définitivement sur les catéchismes, seroient souvent embarrassés de répondre aux premières questions qu'ils renferment.

(a) La vérité de cette observation s'est fait jour dans un pays, où ce catéchisme à calculs avoit d'abord été reçu comme une chose merveilleuse *. On lui a prudemment substitué celui de Vienne, dont on fait ici un juste éloge. On eût peut-être mieux fait encore de s'en tenir d'abord à celui que les enfans, les peres & les grands peres savoient déjà, & qui étoit fort bon; mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que remédiant au mal, on a dénaturé le bien. On a prétendu verbessern und vermehren le catéchisme de Vienne, & on l'a rempli de sottises, que dis-je? d'hérésies & d'absurdités. Je lis, par exemple, à la p. 32. Was ist Christus geworden? Jesus Christus ist ein wahrer Mensch geworden. Hérésie où l'eutychianisme, le nestorianisme, le socinianisme &c, s'unissent par des rapports divers de la manière la plus monstrueuse. — P. 57. Warum übet man die Hoffnung? Die christliche Hoffnung wird hauptsächlich durch das Gebet geübet. Réponse admirablement assortie à la

* 15 Oct.
1783, p. 248;
& son art.
dans le
Dict. hist.

* 1 Janv.
1781, p. 12.
13.

*15 Sept. tème absurde qui gagne toutes les sciences #,
1779, p. 89. mais que la raison devoit sur-tout écarter
— 1 Mars. de la science de la religion. (a)
1778, p. 336.

On vient d'arrêter à Groslobming, dans la Haute-Styrie, un vieillard de 70 ans, qui a eu successivement 7 femmes, qu'il est convaincu d'avoir toutes empoisonnées. Il n'en a jamais gardé aucune au-delà de deux ans. Son empressement à en épouser une 8me, fit naître des soupçons; on déterra le cadavre de la dernière inhumée, & l'on trouva des traces non équivoques de poison; ce malheureux a avoué depuis, qu'il les avoit empoisonnées.

AIX-LA-CHAPELLE (le 15 Août). On avoit annoncé que les ordres étoient arrivés de Vienne, pour accorder des troupes impériales au parti de l'ancien magistrat. Cette nouvelle paroît être prématurée. Ce qu'il y a de plus sûr c'est que le conseil aulique a

demande ! — Woher weiß man daß Gott die Menschen glücklich haben wolle? Weil Gott... uns ewig glücklich machen will. 22. 22. — Il est certain que si le Souverain du pays où l'on fait de tels barbouillages en matière de catéchisme, étoit instruit de l'ignorante présomption des rédacteurs ou éditeurs, sa piété & son zèle en concevroient les plus justes alarmes... Sans certains arrangemens qui rendent les informations de ce genre difficiles ou désagréables, j'aurois pris sur moi de lui faire parvenir celle-ci.

(a) Importance & décadence de l'instruction catéchétique, 15 Octobre 1782, p. 252.

1. Septembre 1786.

63

annulé tout ce qui s'est fait dans la journée scandaleuse du 16 Juin, cassé le nouveau magistrat, & déclaré 16 de ses membres, inhabiles à posséder aucune charge &c.

Extrait d'une lettre de Göttingen, du 12
Août.

Il vient de se passer ici un de ces événemens terribles qui montrent jusqu'à quel point les passions peuvent nous égarer quand une éducation chrétienne (devenue hélas ! hors d'usage) ne les a point modifiées & qu'elles ne sont point contenues par des principes solides. Un juriste, fils unique d'un pere riche & estimable, qui occupoit une place distinguée dans une des principales villes de l'Allemagne, a eu querelle, à l'occasion du jeu, avec un Anglois qui faisoit ses cours dans la même université. Humilié sans doute par la supériorité de son adversaire, ou craignant de l'éprouver, le jeune allemand imagina le projet monstrueux de s'en venger traîtreusement. Il s'est en conséquence introduit dans la chambre de l'Anglois pendant qu'il étoit couché, & l'a poignardé de plusieurs coups de couteau, dont il est mort. L'assassin a été arrêté sur le champ ; bientôt convaincu de son crime, & condamné à être roué vif. Son malheureux pere a volé en Angleterre pour appaiser la famille du jeune homme assassiné, & il a trouvé là toute l'indulgence qu'il pouvoit en espérer ; mais la vindicte publique s'est montrée inflexible à Göttingen, & le pere infortuné a inutilement offert toute sa fortune pour obtenir seulement que l'exécution se fit en secret. Elle s'est faite publiquement. Il s'est déterminé sur le champ à abdiquer tous ses emplois & à se retirer dans une campagne où l'on craint que le chagrin & le désespoir n'abrégent ses jours.

BERLIN (le 9 Août). Notre Monarque

que a eu une espee de rechute , qui a occasionné les plus grandes alarmes , mais les choses sont changées en mieux. Dernierement Sa M. sonna pendant la nuit , & demanda à boire au coureur de garde qui accourut. Celui-ci alla chercher un verre d'eau. Comme le Monarque passe à présent presque toutes les nuits sur une chaise , le coureur dut passer son bras gauche derriere le dos de Sa M. & tenir le verre de la droite. Tout en buvant le Roi s'endormit , & son sommeil dura deux heures. Le coureur dut rester pendant tout ce tems dans cette position gênante sans oser se remuer , & il étoit près de s'évanouir lorsque le Roi s'éveilla. *J'ai bien dormi un quart-d'heure* , dit Sa M. " Sire ! „ répondit le coureur , voilà deux heures „ que Votre Majesté repose „. *Pauvre diable* , reprit le Monarque , *comment ! tu as dû rester deux heures dans cette position ; il faut que je te récompense ; tiens voilà 10 louis.*

Nous pouvons confirmer aujourd'hui la nouvelle , qui se trouve déjà annoncée dans quelques gazettes , savoir que le Roi a fait signer par son envoié extraordinaire à la Haye , M^r. le baron de Thulemeyer , avec les ministres du congrès américain , Mrs. Adams , Franklin & Jefferson , un traité de commerce en date du 10 Septembre 1785. — Le Duc régnant de Courlande , de retour de Sagan avec Mde. la duchesse son épouse , vient de passer par cette ville pour se rendre à Pirmont. — Le comte de Mirabeau que les uns ont exilé en Provence

1. *Septembre 1786.*

65

& d'autres enfermé &c , est ici depuis quelques semaines, où il a été présenté à la cour par le ministre de France. M^r. de Mirabeau voyage avec la permission de son Souverain, il est pourvu de passeports & de lettres ministérielles ; il n'y a donc pas d'apparence qu'il ait eu ordre de quitter la France ni même de s'éloigner de Paris. — Tout le village de Mahlsdorf, à 2 milles de cette ville , a été renversé de fond en comble, le 22 du mois dernier, à 10 heures du soir, par un tourbillon dont on n'a pas d'exemple. Il n'y est resté sur pied que deux chétives habitations un peu écartées des autres. Puis il s'y est élevé une espece de siphon qui, après avoir ravagé les jardins & les campagnes, a pris sa direction vers la forêt voisine où il a déraciné un grand nombre des plus gros arbres. (a)

COLOGNE (*le 10 Août*). Son A. S. E. de Cologne a passé hier à 3 heures du matin par cette ville, revenant de Spa où elle avoit fait un second voyage, & retournant, sur Augustusbourg, à Bonn sa résidence.

(a) On ne sauroit trop le répéter, pour corriger, s'il est possible, les préjugés des physiciens modernes : un siphon, une marée, un simple tourbillon d'air, produisent des effets épouvantables ; & la grande révoilution du déluge, si on en croit nos créateurs de mondes, n'a rien changé. 15 Janv. 1781, p. 151. — Autres effets des siphons, 1 Oct. 1776, p. 232. — 15 Sept. 1779, p. 153. — 15 Mars 1781, p. 448. — 15 Sept. 1785, p. 147.

I. Part.

E

MANHEIM (le 15 Août). Mgr. le Duc regnant & Madame la Duchesse des Deux-Ponts arriverent le 2 de ce mois au château d'Oggersheim près de cette résidence, pour y passer quelque tems avec Madame l'Electrice Palatine, qui y fait son séjour ordinaire. Le 3 le prince-héréditaire de Hesse-Darmstadt & la princesse, son épouse, arriverent au même château, où l'on reçut ce jour-là par un exprès de Landshut la nouvelle agréable, que Madame la princesse Marie-Anne des Deux-Ponts, épouse du prince Guillaume de Birkenfeld, y étoit heureusement accouchée d'un fils, le 1 de ce mois. Cette nouvelle cause aux habitans des Etats palatins une joie d'autant plus vive, que le prince nouveau-né est le seul rejetton mâle, qui existe jusqu'à présent, des deux branches restantes de la Maison de Wittelsbach, Mgr. le Duc regnant des Deux-Ponts, ni le prince Maximilien, son frere, n'ayant point de postérité, & le prince Jean de Birkenfeld n'étant point marié.

S'il est vrai que l'évêque & prince de Saltzbourg se soit proposé de traiter quelque objet particulier avec les trois Electeurs ecclésiastiques, on peut bien être assuré que les prétendus *cent griefs de la nation germanique* (a) n'y sont absolument pour rien. Ces

(a) *Gravamina nationis germanicæ centum, in Comitibus Norimbergensibus A. MDXXII. exhibitæ, atque summo Pontifici transmissæ... Recusæ*

1. Septembre 1786.

67

cent griefs, espece de déclamation répandue par les Luthériens sous le pontificat d'Adrien VI, supposés alors réels, n'existent plus aujourd'hui (a). Il est même évident aux lumières du simple bon sens que la plupart n'ont jamais existé que dans l'imagination aigrie des sectaires, qu'un mal-adept calculateur les a, par le moyen d'un verbiage ennuieusement

*cusa secundum editionem coeavam Coloniae ad Rhenum 1534. Francofurti & Lipsiae, 1778. vol. in-8°. de 118 pag. Quand j'ai répété la nouvelle qui se lit dans presque toutes les feuilles du jour *, je ne connoissois ces Gravamina que par le titre & quelques extraits. Je me les suis procurés, je les ai lus, & j'ai vu du premier abord qu'il s'agissoit de toute autre chose que des libertés de l'Eglise allemande.*

* 1 Août
p. 528.

(a) Quel sectaire fanatique oseroit porter l'imposture jusqu'à assurer que ceux qui n'ont pas d'argent, ne sont pas admis aux Sacramens (p. 103); que ceux qui encourent des cas réservés, ne sont absous qu'à force d'argent (p. 41)? &c. &c. Et même pour ce qui est du tems dont on date cette dégoûtante diatribe, pourra-t-on croire que les vicaires, les curés, les évêques, les Souverains aient unanimement conspiré à nourrir, à autoriser, à dissimuler de telles abominations? Enfin pour ce qui est de quelques désordres alors réels, il est constant que la plupart ont entièrement cessé. La vente des indulgences, p. ex., à laquelle l'auteur revient sans cesse, & quelques autres abus, dont des particuliers se rendoient coupables, n'offrent plus d'exemple qui puisse alimenter la critique la plus inquiète & la plus âpre. . . . Il est aisé après cela de deviner l'esprit qui a reproduit cette déclamation fanatique & surannée.

E 2

nuieusement allongé & de fatigantes répétitions, portées au nombre ridiculement précis de *cent* ; & il a fallu toute l'impudence d'un fanatisme récent & brûlant, pour avancer d'aussi extravagantes calomnies contre le clergé catholique, d'une manière générale & indéfinie. Plus d'un critique profond, éclairé, impartial, ont montré que ces *Gravamina centum*, ne pouvoient être attribués à la nation germanique, moins encore aux catholiques, sans blesser toutes les règles de la vraisemblance (a). Le nouvel éditeur cependant,

(a) On trouve dans la préface même de ces *Gravamina*, la réclamation de trois hommes singulièrement versés dans l'Histoire de l'Eglise, les matières théologiques, & les règles de la saine critique. *Gravamina illa pleraque genuina non esse, ex testimoniis gravissimis demonstratum videtur viro erudito Antonio Schmitz in suis Institutionibus J. ecclesiastici*, tom. I. p. 93. Ed. 2. . . . *Pridem de centum Gravaminibus istis in Diss. de jure Comitiorum Imperii circa sacra, editâ Moguntiae an. 1747, docuit J. Michael Dahm, § 18 in notis lit. D in modum sequentem* : « Ut enim omittam momenta » illa, quibus evidenter probat vir solertissimus P. Ignatius Schwartz, Colleg. hist. p. 6. q. 3. centum illa gravamina confuta à » Protestantibus, non à Catholicis Principibus, adeoque verè Gravamina Protestantium, » non nationis Germanicæ fuisse ; non possum » saltem non mirari Gravamina illa Catholice » cis imputari & ab iis Pontifici Cæsarique » exhibita dici, quæ lutheranizare, doctrinas » catholicas manifestè rejicere, adeoque suos » authores prodere nemo non videt ». *Quapropter à solis Protestantibus sub titulo Libelli centum Gravaminum plurimis vicibus prelo fuisse excusæ, iisque solis nimium laudatæ, ibidem creditur.*

encouragé par l'exemple d'un compilateur fameux qui a fait de ces griefs le fonds de son lourd ouvrage, essaie de persuader que des Catholiques peuvent avoir tenu ce langage, *puisque, dit-il, on s'y plaint des abus sans blâmer la chose en elle-même ; que d'ailleurs on parle du Pape avec un genre de respect, & qu'on semble s'adresser à lui-même pour obtenir le redressement des griefs.* Mais la première de ces raisons semble prouver que l'éditeur n'a pas lu l'ouvrage qu'il reproduit (a) ; & la seconde montre qu'il ignore le génie & la marche de l'hérésie (b). Après

(a) Le moien qu'un Catholique ait parlé ainsi du purgatoire : *Purgatorium quod vocant cantores illi indulgentiarum* (p. 40) ; qu'il n'ait reconnu que la Bible pour règle de foi & juge en matière d'hérésie : *nisi ob convictum hæreses crimen, sacris litteris testantibus* &c (p. 67) ; qu'il ait regardé avec dédain l'édifiante & consolante cérémonie de la bénédiction des cimetières (p. 79) ? &c. &c.

(b) Huf, Luther & Calvin, n'ont-ils pas d'abord parlé du Pape avec respect ? N'ont-ils pas appelé à lui-même du jugement que les docteurs catholiques avoient porté de ces hérésies naissantes ? Toute secte, toute cabale dogmatifante est d'abord timide, circonspecte & déguisée. L'artifice & l'hypocrisie sont ses premières armes ; mais à mesure qu'elle croît, elle les échange contre la violence & l'oppression de ceux dont, petite encore, elle redoutoit le courroux.

*Parva metu primo ; mox sese attollit in auras ,
Ingrediturque solo , & caput inter nubila condit.* IV *Æneid.*

Observations analogues , 15 Août 1778 , p. 634.
— 15 Fev. 1779 , p. 293. — 15 Avril 1782 ,
p. 603. — 15 Janv. 1784 , p. 127. — 1
Févr. 1785 , p. 209.

de vaines & fatigantes contorsions pour mettre sur le compte des Catholiques une satire détestable, afin de lui donner par-là du crédit & la considération de l'impartialité; il convient qu'elle est pleine d'aigreur, de grossièretés & d'exagérations (a). Or à qui persuadera-t-il que des Catholiques, parlant en corps de nation, aient dit le fiel & l'absynthe sur les peres & les pasteurs de leurs ames, qu'ils en aient parlé avec horreur & mépris, qu'ils aient consigné leur haine dans un écrit public, dans le moment même où une secte violente & brutale s'efforçoit d'anéantir le sacerdoce avec les temples & le culte catholique ? Non, une telle supposition n'est pas seulement religieusement absurde, mais encore civilement indécente, en tant qu'elle attribue à une grande & généreuse nation le langage de l'hypocrisie, de la calomnie, de la platitude & de la fureur.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 18 Août). La bruiante affaire du commandement de la Haye est enfin décidée. Amsterdam, Rotterdam, Briel, Delft, Hoorn, Enckhuysen, Medenblyk, Edam & le corps équestre ont voté pour la restitution; Dordrecht, Leyden, Schiedam,

(a) *Non denegandum, Gravamina illa adversus Clerum, plus æquo atque decebat exaggerata atque personis ecclesiasticis imposita.* Pag. dern de la Préf.

1. Septembre 1786.

71

Alkmaar, Monnikendam, Gorcum, Schoonhoven, Purmerend, Gouda & Harlem ont été pour la négative. De sorte que la pluralité aiant été contraire au Prince, les choses resteront dans l'état où elles sont dans le moment actuel.

Les Etats de Hollande ont décidé que, si les autres provinces prenoient une résolution finale sur les réponses à faire aux mémoires des Rois d'Angleterre & de Prusse, pendant leurs délibérations sur cet objet, leurs députés quitteroient l'assemblée de L. H. P. Mais malgré cette protestation, il a été arrêté aux Etats-généraux un projet de réponse conçu d'une manière très-polie, mais absolument *insignifiante* & qui ne peut satisfaire en aucune façon les deux cours. Celle de Berlin a fait porter des plaintes contre trois officiers hollandois, qui ont commis quelques excès sur le territoire prussien, contre un sergent recruteur, de la garnison de Wesel. Le mémoire, que M^r. de Thulemeyer a présenté à cette occasion, est conçu en ces termes:

Le soussigné envoyé extraordinaire de Sa M. Prussienne a l'honneur de mettre sous les yeux de V. H. P. l'exposé d'un attentat commis à Uffelt, village du Duché de Cleves, contre un recruteur prussien, le sergent Becker, du régiment d'Eckartsberg, garnison de Wesel. Il ne doute point, H. & P. S., que vous ne vous empressiez d'offrir au Roi la satisfaction, que Sa M. peut attendre de votre part, & que les violences en question, d'autant plus graves, qu'elles ont occasionné une lésion du territoire prussien, ne soient réprimées avec une juste sévérité. A la Haye, le 3 Août 1786.

(Signé)

De Thulemeyer.

Comme

Comme on l'avoit prévu, l'*aristocratie* a été enterrée à Utrecht & le gouvernement populaire établi le 1^{er}. de ce mois. On assure que les anciens magistrats dépossédés vont établir leur résidence à Amersfoort ; sans doute pour y protester à leur aise, & à l'appui d'un régiment qu'on doit y faire marcher, contre la conduite des bourgeois de leur ville. — L'assemblée générale de tous les corps francs de la république, qui se tient à Utrecht, a envoyé une commission à Wyk, pour examiner les fortifications & tout ce qui concerne la défense de cette ville. Après avoir tout inspecté, les commissaires sont repartis sur le champ, & ont fait à l'assemblée le rapport de leurs observations.

F R A N C E.

PARIS (le 14 Août). Madame l'Archiduchesse Marie-Christine & Mgr. le Duc de Saxe-Teschén, son époux, arrivés ici le 28 du mois dernier, se rendirent le lendemain à Versailles, & descendirent à l'Hôtel-Royal. Le soir ils souperent avec la Reine ; & on leur donna l'appartement de Madame la duchesse de Bourbon, qui avoit été arrangé pour eux : ils viennent de tems en tems à Paris & paroissent beaucoup s'amuser.

Le parlement de Bordeaux eut le 29 Juillet sa dernière audience du Roi. Cette séance fut fort longue, puisqu'ayant commencé à 11 heures du matin elle ne finit qu'à 6 heures

8 minutes du soir. Le Roi a témoigné son mécontentement sur l'arrêté du parlement au sujet de l'affaire des alluvions: il a fait enregistrer en sa présence des lettres-patentes, interprétatives de celles du 14 Mai dernier, & qui paroissent satisfaire le parlement, puis-que Sa M. reconnoît, *que les alluvions des rivières navigables doivent appartenir aux propriétaires riverains dans toute l'étendue de son royaume.* Les procédures contre le chevalier de Pestels ont été cassées, ainsi que celles plus anciennes contre M^r. de Chauveton, subdélégué de M^r. Dupré de St. Maur, & tout ce qui avoit rapport aux arrêtés concernant la confection des grandes routes. Le Roi s'est réservé de régler les différens objets, relatifs à cette partie de l'administration. Le parlement a obtenu, au sujet du centieme-denier, auquel on vouloit assujettir les successions immédiates, de ne paier qu'un demi-centieme denier, & cela dans les cas seulement non-exprimés par le droit-écrit ou par les coutumes particulieres de la Guyenne. Quant au contrôle des billets à ordre & autres effets de commerce entre négocians & & les personnes non commerçantes, il ne sera exigé comme ci-devant qu'un léger droit pour le protêt, sans qu'il augmente à proportion de la valeur de ces effets. Le Roi a ordonné, que M^r. Dudon, fils, procureur-général, fût inscrit sur la liste du parlement, sans aucune mention que ce soit par exprès commandement de Sa Majesté. Tous les

magistrats ont ordre d'être à Bordeaux le 21 de ce mois.

Le grand banc du parlement de Paris, quatre principaux conseillers de grand'chambre, & les gens du Roi, s'étant assemblés le 30 Juillet & le 9 Août chez M^r. le premier-président, entendirent la lecture d'une partie du rapport de M^r. Seguier, au sujet du mémoire de M^r. Dupaty, dont il a été parlé ci-devant. Les principes & les preuves, apportés par M^r. l'avocat-général, furent examinés & discutés. L'arrêt qui a été prononcé le 10, n'a point encore transpiré.

Le prince Henri de Prusse vient d'écrire une lettre, au sujet de l'arrêt du parlement du 31 Mai, rendu dans l'affaire du collier : il y dit, qu'on a lu à Berlin cet arrêt avec beaucoup de satisfaction, & qu'il mérite de grands applaudissemens ; & il ajoute, “ que
„ la nation françoise est heureuse de possé-
„ der un corps de magistrats qui, en ren-
„ dant la justice, savent se mettre au-dessus
„ de toute autre considération „. Quoique cette lettre ne circule pas beaucoup dans le public, elle n'en est pas moins certaine. Un autre écrit encore plus rare, mais d'une nature sans doute très-repréhensible, est celui qui a pour titre : *Le mot de l'énigme dans l'affaire du cardinal de Rohan*. Son existence a même été douteuse pendant quelque tems ; mais elle a cessé de l'être, depuis que les colporteurs ont reçu défenses de s'en charger. Au reste l'on apprend de la Chaise-Dieu, que M^r.

le cardinal de Rohan prend du goût pour la retraite ; qu'il ne fait pas accueil à ceux qui ne viennent le voir que par curiosité ; & qu'il s'occupe de bonnes œuvres : il visite les malades de la ville & se conduit avec toute la gravité du caractère, dont il est revêtu dans le clergé. Le chirurgien qu'il a fait venir pour lui-même, ayant été chargé par lui de panser une femme, couverte d'un mal au visage qui faisoit horreur, le cardinal a voulu assister au pansement, *pour apprendre, a-t-il dit, à le faire en l'absence du chirurgien.*

On s'est imaginé, il y a quelques jours, que la fille Salmon alloit se marier avec son avocat M^r. le Cauchois * ; & comme elle * 15 Juillet
loge actuellement chez M^r. Cailleau libraire, p. 472.
près de la place Maubert, toutes les commerces du quartier, dans la persuasion que la cérémonie auroit lieu à la paroisse de St. Séverin, se sont rendues à l'église avec des bouquets. On eut beau leur dire qu'elles étoient attirées par un faux bruit, que Salmon ne se marioit pas ; elles crurent qu'on vouloit les éconduire & faire la chose secrètement. La foule croissant, on craignit un tumulte scandaleux dans l'église, on appella main-forte pour faire sortir les curieux ; on ferma les portes & l'on cessa de dire des Messes. Les poissardes se rendirent à la maison du libraire Cailleau, où Salmon fut forcée de se montrer à la fenêtre pour haranguer la populace, l'assurer qu'elle ne se marioit

riroit pas, & qu'elle ne se marieroit pas sans l'inviter à la cérémonie. Le bruit court aujourd'hui qu'elle est en Normandie avec son avocat, qui la remettra, dit-on, à son prétendu qui est un soldat au service du Roi.

Le blé doit être à très-bon marché cette année, puisque la récolte en est très-abondante. Les fermiers & les propriétaires de terres ne trouvent pas de moissonneurs, ceux-ci n'étant pas communs, & demandant de trop fortes journées; c'est pourquoi l'on a demandé le régiment de la Pioche, qui travaille dans les environs de Versailles, pour couper & enlever la moisson. L'exportation des blés est permise tant que la mesure ne vaudra pas 18 livres.

On mande de Montpellier que le théâtre, établi pour Pinetti, escamoteur romain, dans une salle construite en bois, ayant été loué par des comédiens; le 26 du mois dernier, jour de leur début, les loges sont tombées sur le parterre, & le comble en partie entraîné: en sorte que 200 personnes, au moins, ont été écrasées, & plus de 300 sont dangereusement blessées. On se rappellera que la salle de spectacle avoit été entièrement détruite par une incendie, il y a environ 8 mois. (a)

1 Fév. p.
233.

Le

(a) Accidens innombrables arrivés aux spectacles, 15 Mai 1785, p. 152. — 1 Avril 1786, p. 536. — 1 Mai 1786, p. 79; & autres, toujours en rétrogradant.

1. Septembre 1786. 27

Le *Journal de Paris* du 15 Août porte l'article suivant. " Dans tous les tems & chez tous les peuples la musique a été consacrée au culte de la Divinité & aux cérémonies religieuses. C'est dans les églises chrétiennes que se sont conservés les restes de la musique ancienne, mais corrompus & défigurés par une suite de ces grands bouleversemens politiques qui ont étouffé, pendant plusieurs siècles en Europe, le goût & l'esprit des beaux arts. C'est dans ces mêmes églises que la musique moderne a pris naissance & qu'elle s'est perfectionnée (a). En Italie, où elle a fait les premiers & les plus grands progrès, la musique d'Eglise s'est emparée de toutes les richesses que l'art a successivement acquises; mais peut-être y a-t-elle perdu son précieux caractère en s'appropriant en même tems les ornemens trop recherchés & le genre de luxe qui peuvent convenir à la musique de théâtre. En France, la musique employée dans les églises est restée dans un état d'imperfection très-sensible, par l'effet de différentes causes dont la plus frappante étoit l'interdiction des instrumens, ce qui resserroit trop le genre des compositions & en rendoit l'exécution pauvre & sans effet. — Le chapitre de

(a) On savoit qu'en général la religion avoit conservé les sciences & les arts dans des tems de barbarie, que dans tous les tems elle les avoit nourris, ennoblis & encouragés *; mais on n'avoit guere fait les réflexions particulières sur la musique, qu'on lit dans cet article.

* 1 Mai
1782, p. 22.
— 1 Nov.
1783, p. 388.
— 1 Août
1781, p. 481.
— *Cat. phil.*
P. 447.

Notre-Dame, persuadé que des compositions de musique, où le caractère grave, simple, touchant & majestueux qu'exigent les cérémonies augustes de la religion, seroit relevé par un usage convenable de toutes les ressources de l'art, ne pourroient qu'ajouter encore à la pompe de ces cérémonies & à l'édification des fideles *, vient d'arrêter par une délibération capitulaire, d'après les représentations de M^r. l'abbé le Sueur, nouveau maître de chapelle de Notre-Dame, que, dans toutes les grandes fêtes de l'année, on joindroit désormais un orchestre à la musique vocale, qui jusqu'à présent n'a jamais été accompagnée que de basses & de bassons.

* 15 Déc.
1785, p. 571.

— Lundi 14, à quatre heures après-midi, il y aura *Te Deum* à orchestre aux Matines de cette église, de la composition de M^r. le Sueur, ci-devant maître de musique des SS. Innocens; le lendemain la Messe & les Vêpres du même compositeur; la Messe à neuf heures & les Vêpres à deux.

M O R T S.

Le baron de Zedtwitz, premier chambellan de S. A. S. l'Electeur Palatin, chevalier de l'Ordre de St. Hubert, grand-bailli de Neustadt & administrateur de l'abbaye de Limbourg, est mort le 23 Juillet dans sa seigneurie de Liebenstein d'une inflammation de poitrine, à l'âge de 72 ans, dont il avoit passé au-delà de 50 ans au service de la Sérénissime Maison Electorale Palatine.

On écrit de Malte, que le Bailli de Freslon, colonel du régiment de Malte & premier écuyer du Grand-Maitre, y est mort le 22 Mai

1. Septembre 1786.

79

dernier, d'une fièvre maligne, qu'il avoit prise en visitant les soldats malades à l'hôpital. Ce chevalier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment Maréchal-de-Turenne, au service de France, s'étoit fixé à Malte, depuis la députation dont il avoit été honoré par les Etats de la province de Bretagne, pour féliciter le Grand-Maître sur son avènement au magistère. Les prières dans les églises de la ville & de la campagne, qui n'ont pas cessé pendant sa maladie, prouvent l'estime & les regrets du prince, de l'Ordre & du pays.

Jacques-Georges Chauffepié, connu par divers ouvrages composés ou traduits en français, est mort à Amsterdam le 3 Juillet. Né à Leuwarden en Frise le 9 Novembre 1702, il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique parmi les prétendus Réformés, & exerça successivement le ministère à Flessingue, à Delft, & depuis 1743 à Amsterdam. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire historique & critique*, pour servir de supplément à celui de Bayle, 4 vol. in-fol. On en a donné un abrégé dont nous avons rendu compte en son tems. *

* Juin

1773, p. 393.

Dans le dern. Journal p. 586 * l. 27, à la maxime, lisez de la maxime. — P. 597 l. 4, l'Honorable, lisez l'Honorable. — Dans la table, Vie de Mr. de Bourdoise, lisez Vie de Mr. Bourdoise (faute qu'on lit deux fois dans le Journal du 1 Mai p. 27).

* page mal-numerottée, 506, au lieu de 586.

Dans le Journal du 1 Août p. 479 l. 1 de la note (b), le nombre des Peres, lisez le nom de Peres. — p. 501 l. 7, après l'antiquité placez une virgule (dont l'omission rend le sens équivoque). — P. 528 l. 5 & suiv. ces assertions des cluieuses sont redressées par ce qui est dit ci dessus p. 66. — Dans le Journal du 15 Juillet p. 453 l. 6 de la note, au lieu de 1785, il faut 1745.

 La Gazette allemande de Francfort du
 22 Août porte ce qui suit. " Selon la dépo-
 sition d'un courrier passant par ici, le Roi
 de Prusse est mort le 17. "

TABLE.

TURQUIE.	(Constantinople.	33
	(Alger.	34
RUSSIE.	(Pétersbourg.	37
ESPAGNE.	(Madrid.	39
SUEDE.	(Stockholm.	41
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	42
ANGLETERRE.	(Londres.	43
ITALIE.	{ Rome.	53
	{ Venise.	56
	{ Naples.	57
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	57
	{ Aix-la-Chapelle.	62
	{ Berlin.	63
	{ Cologne	65
	{ Manheim.	66
PAYS-BAS.	(La Haye.	70
FRANCE.	(Paris.	72
	Morte.	78

